

Argentré

Bulletin Municipal n°33 - Janvier 2008



**BONNE
ANNÉE**

2 Mot du Maire

3 Délibérations Municipales

8 Echo des Commissions

- > Commission urbanisme et grands projets
- > Bilan du Forum des Associations du 8 septembre 2007
- > Commission Administrative Générale
- > Commission Voirie Environnement
- > Commission Bâtiment Affaires Sportives - Affaires Scolaires

12 Vie Locale

- > Projet d'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.)
- > LGV
- > Créations d'entreprise

15 Vie Scolaire

- > Ecole Maternelle Publique « Les Dauphins »
- > Ecole St-Cyr / Ste-Julitte
- > Ecole de Musique et de Danse «Maurice RAVEL»

18 Vie Associative

- > ADMR
- > Agora
- > Atelier Théâtre
- > Amicale laïque des écoles publiques
- > APEL
- > OGEC « Il y aura toujours l'école St-Cyr Ste-Julitte à Argentré ... »
- > Association « Les Babies »
- > Club des aînés de la Vallée de la Jouanne
- > Comité de Jumelage
- > Familles Rurales

24 Vie Sportive

- > Edito du président
- > Section Badminton
- > Section Football
- > Section Pétanque
- > Section Randonnée Pédestre
- > Section Volley Ball
- > Section Tennis

28 Informations Diverses

- > Bibliothèque Municipale
- > A vous de jouer
- > Jardinons « durable »
- > Les Tuls à Argentré... Une réalité
- > Mieux vivre chez soi - aide à l'accessibilité et l'adaptabilité des logements
- > Sécurité routière
- > La Gendarmerie nationale recrute
- > Collecte de la Banque alimentaire
- > Une commune, une histoire
- > Site de la commune d'Argentré
- > Déchetteries ouvertes à tous les habitants de Laval-Agglomération
- > Etat-civil - Calendrier des fêtes - Parution des brèves argentréennes - Presse
- > Horaires de la bibliothèque - La Poste - Horaires d'ouverture
- > Permanences du conciliateur du Canton d'Argentré

Nous arrivons au terme de notre mandat avec une année 2007 qui aura vu le projet majeur que représente la mairie avec les aménagements extérieurs. Les argentréens disposent maintenant d'une vraie mairie qui marque bien l'activité municipale dans un environnement de qualité.

Je ne m'attarderai pas sur l'année 2007, mais plutôt sur quelques projets des années à venir. Toutefois, le 3^{ème} fleur obtenue au concours régional du fleurissement récompense notre action pour votre cadre de vie et reconnaît les qualités des jardiniers communaux qui savent si bien mettre en valeur leurs qualités dans l'art floral.



Déjà l'année 2008 s'annonce avec de nouveaux projets :

Restructuration rue de Beausoleil :

> Suite à la mise en vente de quelques propriétés (de l'ex-café/restaurant à l'ex-garage) une restructuration urbaine est imaginée. Nous en saurons plus quand le bureau d'études aura terminé son travail en prenant en compte tous les paramètres : circulation (piétons et véhicules), commerces, habitat,...

Maison médicale :

> Afin de préserver l'avenir médical, il a été décidé de repositionner toute l'activité médicale afin d'offrir un cadre professionnel attractif. Cela passera probablement par une extension des locaux actuels.

Etablissement médicalisé pour personnes âgées.

> Suite à l'adoption du schéma gérontologique par le Conseil Général, le projet va pouvoir enfin repartir.

Deux autres projets très perturbant continuent d'avancer :

La L.G.V :

> La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier vient d'être mise en place. Son travail sera important notamment vis-à-vis des exploitations agricoles.

La plate forme multimodale :

> Les études ont démarrées fin novembre et il devient urgent d'avoir des réponses notamment sur les conséquences sur l'eau par rapport au captage de Montroux. Une nouvelle plaquette de communication est en cours de réalisation et sera distribuée à la population.

Je terminerai par un projet qui n'est pas municipal mais privé : la réhabilitation du château d'Hauterive.

Cela faisait 20 ans que le château était en sommeil et nous avons eu le bonheur que Mr et Mme Maton s'y intéressent et en deviennent propriétaires. J'ai la chance de pouvoir suivre périodiquement les travaux et je peux vous assurer que c'est spectaculaire. Mr et Mme Maton ne m'en voudront pas, mais je pense qu'il faut une certaine dose de folie pour se lancer dans un tel projet sans parler de l'investissement financier. Le résultat sera à la hauteur des espérances : superbe, tant cette réhabilitation est d'une qualité exceptionnelle. Une « porte ouverte » sera réservée aux argentréens et je ne doute pas de l'affluence. Félicitations à Mr et Mme Maton et merci d'avoir sauvé notre patrimoine.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2008 qui puisse voir aboutir favorablement vos projets avec une santé olympique.

Christian Lefort

Réunions du conseil municipal

> Sessions de juin à novembre 2007

Projet de regroupement d'assistantes maternelles

2 assistantes maternelles sont venues présenter au maire leur projet de regroupement tel qu'il en existe déjà plusieurs dans le département.

Il s'agit de dissocier le lieu d'habitation du lieu d'activité pour permettre de mieux répondre aux besoins des parents en matière d'horaires (horaires décalées notamment) et d'optimiser les moyens humains en fonction du nombre d'enfants et ce, dans une structure dédiée à l'activité donc plus fonctionnelle.

Les assistantes maternelles ont sollicité la commune pour participer au loyer d'une maison de telle sorte à rendre faisable leur projet. Il est décidé de verser une subvention de 400 € mensuelle (pour participer au loyer d'une maison) à l'association « Comme à la maison, le paradis des p'tits loups ». À compter du 1er Janvier 2008, il sera demandé à Laval Agglomération de prendre en charge cette aide.

Affectation des résultats de l'exercice 2006

Le Compte Administratif fait apparaître, au budget principal, un excédent d'exploitation de 402 573.83 €, ce montant est affecté à la section investissement sur le budget principal 2007

Tarifs cantine garderie

Les tarifs suivants sont adoptés à compter du 01.09.07

Cantine	Tarif année 2007-2008	Garderie	Tarif Année 2007-2008
- Repas enfant Argenté :	3.12 €	- Matin ou soir :	1.68 €
- Repas adulte :	5.62 €	- Matin et soir :	2.63 €
- Repas Personnes âgées :	4.70 €	- 1/2 Journée :	3.30 €
- Repas enfant Extérieur :	3.12 €	- Journée :	5.98 €

Modification des statuts du SIVU (Ecole de Musique)

Lors de la réunion du Comité Syndical du 7 février dernier, il a été décidé d'étudier la création de poste d'un DUMISTE à mi-temps (musicien intervenant dans les écoles des communes adhérentes au SIVU) et d'établir la clé de répartition concernant les participations des collectivités adhérentes pour cette dépense nouvelle.

Le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 17 « clé de répartition » des statuts comme suit :

- Dépenses relatives au dumiste :
 - > Au prorata du nombre de classes de chaque commune. Ce nombre étant révisable à chaque année scolaire.
- Dépenses relatives aux cours collectifs de musique uniquement (restent inchangées)
 - > 25% selon le potentiel fiscal.
 - > 75% selon le nombre d'élèves de la commune inscrits à l'Ecole Intercommunale de Musique et Danse.
- Dépenses relatives aux cours individuels et aux autres cours collectifs (restent inchangées) « au prorata du nombre d'élèves inscrits dans chaque commune.

Acquisitions Foncières

Il est décidé de proposer à Laval Agglomération, à l'aide du dispositif de partage foncier, d'acheter

- > à monsieur RABIER Thierry, les parcelles de terrain situées chemin des Rochers, d'une superficie totale de 34571 m² à raison de 3.50 € le m²
- > à Monsieur Durand Denis, les parcelles de terrain situées route de Châlon du Maine en bordure du chemin des Marzelles, d'une surface totale de 53 123 m² à raison de 4€ le m².

Régime Indemnitaire – Fillière Sociale

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une prime de service aux cadres d'emploi des éducateurs de jeunes enfants dans les conditions prévues par la loi sous les conditions suivantes :

L'agent se trouvant dans l'une des situations suivantes ne pourra pas bénéficier de la prime de service

- Congé de maladie ordinaire, maladie grave, longue maladie, longue durée, mi temps thérapeutique, maternité, parental, adoption, accident de travail, maladie professionnelle, de service
- Objectifs demandés par le maire ou l'adjoint en charge du service non atteints
- Détachement, Disponibilité, Non-titulaire, Mise à disposition, Intégralité des obligations statutaires non accomplies, Temps partiel

Cette délibération annule et remplace celle du 9 mai 2005.

PLU – Approbation de la modification

Le Conseil Municipal approuve la modification du P.L.U. à l'unanimité pour permettre

- De créer un emplacement réservé au hameau de La Bruyère pour assurer la continuité publique des chemins environnants
- De modifier le règlement du PLU sur le secteur UB12 : stationnement pour faciliter la construction sur des petites parcelles.
- De permuter le classement des zones 2AUh (entre Les Gasneries et la route de Montsurs) et 1AUh (au Sud Ouest de l'agglomération).

PLU – Approbation de la révision simplifiée – Bilan de concertation avec la population.

Le conseil municipal approuve le projet de révision simplifiée du PLU destiné à permettre

- L'extension d'une zone UB pour l'adapter aux limites naturellement constructibles
- L'adaptation des limites entre les zonages NP et NM sur le hameau de Montroux
- La modification d'une partie de la zone NM de La Carie en UE avec extension sur la zone A

Cession des îlots B et C du lotissement « Les Gasneries » à Laval Agglomération.

Le Conseil municipal décide de céder à Laval Agglomération, les îlots B et C du lotissement des Gasneries au prix de 60 000 € chacun, ceci afin d'y réaliser 8 pavillons locatifs HLM.

Travaux d'effacement de réseaux EDF et téléphone – Rue des sports et impasse de l'école

Le Conseil Municipal s'engage à réaliser ces travaux pour la somme estimée à 55.860 €

Convention – mise à disposition pour l'instruction des demandes d'urbanisme.

La réforme du permis de construire et autres autorisations d'urbanisme va entrer en application au 1^{er} octobre 2007 et va notamment modifier les conditions d'instructions des demandes. En vu des modifications de ces nouvelles dispositions, le Conseil Municipal décide d'adopter une nouvelle convention avec la DDE, organisme instructeur pour le compte de la commune.

Constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier pour la réalisation de la LGV.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier comme suit :

- Mr Gérard BERTRON, titulaire
- Mr Fabrice PAUMARD, titulaire
- Mr Henri MEZIERE, suppléant

Personnel communal – Suppression et création de postes

Deux agents sont concernés par le reclassement, aussi est-il décidé

La création d'un poste ASEM 1^{re} classe et suppression du poste ASEM de 2^{ème} classe

La création d'un poste d'adjoint technique 1^{re} classe et suppression du poste de 2^{ème} classe

Instauration du temps partiel

L'exercice des fonctions à temps partiel est autorisé, sous réserve des nécessités de la continuité et du fonctionnement du service et compte tenu des possibilités d'aménagement de l'organisation du travail, pour les agents stagiaires et titulaires à temps complet et les non titulaires employés dans la collectivité depuis plus d'un an de façon continue à temps complet. L'autorisation d'exercer les fonctions à temps partiel sera accordée pour les quotités comprises entre 50 et 99 % d'un temps plein. L'organisation du travail se fera annuellement

Extension d'un élevage porcin au lieu-dit La Colinière

Madame la Préfète nous a transmis un arrêté n° 2007-p 838 du 19 juillet 2007 concernant une enquête publique sur la demande de l'EARL de la Colinière à Argentré en vue d'obtenir l'autorisation, après extension, d'exploiter un élevage porcin de 2 130 animaux.

L'enquête publique a eu lieu du 4 septembre au 4 octobre inclus. Le Conseil municipal donne un avis favorable à cette extension sous réserve du respect des prescriptions habituelles (plan d'épandage notamment).

Acquisition d'une portion de terrain – Rue du bas des Vallées

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Le Pré Maugé », il semble judicieux d'acquérir une portion de terrain appartenant à M. Echivard demeurant à Argentré La Noë de Ville Chien. Le terrain est constitué d'une bande de 157 m² le long de la rue du bas des vallées. M Echivard cède ce terrain au prix de 20 € le m², tous les travaux et frais de transfert de la limite de propriété à la charge de la commune.

Tarifs de location des salles et de matériel à compter du 1^{er} janvier 2008

	2008		
	Tarifs Commune	Tarifs hors commune	Observations
SALLE DES FÊTES			
Particuliers/Entreprises/etc...			
Forfait 1 jour avec chauffage	143,80	224,40	
Forfait 1 jour sans chauffage	116,30	198,90	
Forfait 2 jours avec chauffage	216,20	337,60	
Forfait 2 jours sans chauffage	175,40	297,80	
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	63,20	108,10	
Pour les Associations communales			
Journée des classes	34,70		
Forfait 1 jour avec chauffage	116,30	224,40	
Forfait 1 jour sans chauffage	92,80	198,90	
Forfait 2 jours avec chauffage	174,40	337,60	
Forfait 2 jours sans chauffage	140,80	297,80	
Soirée théâtre-loto	44,90	108,10	
Soirée Saint-Sylvestre	143,80	562,00	
Galette des rois / Assemblé générale	gratuit	108,10	
CUISINE RESTAURANT MUNICIPAL			
Particuliers/Entreprises/etc...	143,80	179,50	
Pour les Associations communales	51,00		
Participation forfaitaire au ménage	30,60	30,60	
SALLE DE LA VALLÉE			
Particuliers/Entreprises/etc...			
Forfait 1 jour avec chauffage	108,10	169,30	
Forfait 1 jour sans chauffage	87,70	150,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	162,20	253,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	131,60	223,40	
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	44,90	79,60	
Journée des classes	30,60	Plein Tarif	
Pour les Associations communales			
Forfait 1 jour avec chauffage	86,70	169,30	
Forfait 1 jour sans chauffage	69,40	150,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	130,60	253,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	106,10	223,40	
Soirée théâtre-loto	34,70	81,60	
Soirée Saint-Sylvestre	108,10	422,30	
Galette des rois / Assemblé générale	gratuite	79,60	
LOCATION DE MATÉRIELS			
Sono salle des fêtes			
Location	108,10	169,30	à disposition avec location salle des fêtes
Sono portative			
Location			uniquement Associations Communales
Plateau déchets verts	18,40		
Plateau gravats et gros encombrants	36,70		47 si il y a du tri à faire
Bancs	1,10	1,10	
Table (l'unité) 4 personnes	2,10	2,10	
Chaise (l'unité)	0,35	0,35	
Caution (pour tables et chaises pour 1 lot)	81,60		
Travée (l'unité) + bâches	30,60	51,00	Gratuit pour les Associations Communales
Caution (par travée)			
DROIT DE PLACE			
A l'année	112,20		
Par passage	35,70		

CIMETIÈRE		
Colombarium (50 ans)	122,40	
Concession trentenaire	122,40	
Concession cinquantenaire	204,00	
Taxe d'inhumation	40,80	
SALLE DE LA JOUANNE		
Particuliers/Entreprises/etc...		
Forfait 1 jour avec chauffage	81,60	127,50
Forfait 1 jour sans chauffage	66,30	112,20
Forfait 2 jours avec chauffage	122,40	191,70
Forfait 2 jours sans chauffage	100,00	168,30
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	30,60	61,20
Pour les Associations communales		
Journée des classes	25,50	Plein Tarif
Forfait 1 jour avec chauffage	61,20	127,50
Forfait 1 jour sans chauffage	51,00	112,20
Forfait 2 jours avec chauffage	91,80	191,70
Forfait 2 jours sans chauffage	76,50	168,30
Soirée théâtre-loto	25,50	61,20
Soirée Saint-Sylvestre	81,60	316,20
Galette des rois / Assemblée générale	gratuit	61,20

Période de chauffages du 1^{er} octobre au 30 avril

Modalités de locations des salles :

- Pour les associations

- 1- Un seul chèque de caution sera demandé en début d'année. Il couvrira toutes les locations (salle, matériel, sono). Il sera d'un montant de 816 €.
- 2- L'association aura une seule location gratuite au choix dans l'année.
- 3- La location d'une salle pour un vin d'honneur sera gratuite.

- Pour le particulier

- 1- Un chèque de caution d'un montant de 816 € sera remis à chaque location.
- 2- Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, un forfait de 30€ 60 sera déduit de la caution

La salle des fêtes est gratuite pour l'arbre de Noël des écoles.

Avenant au marché – Signalétique – Aménagement paysager du centre bourg

Les travaux de signalétique du centre bourg ont fait l'objet d'un marché d'un montant de 13.903,02 € TTC. Des travaux supplémentaires ont été demandés par le maître d'œuvre : fourniture et pose de mâts ronds. Un devis a été établi par la société concernée pour ces prestations supplémentaires qui s'élève à 490 € HT.

Journée de solidarité

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le Lundi de Pentecôte en journée solidarité. Cette journée sera prise soit sur les RTT pour les agents bénéficiant de ce protocole d'accord, soit sur des jours ou heures à récupérer (7 heures ou au prorata du temps de travail de l'agent)

Convention de forfait communal – Ecole St Cyr - Ste Julitte

Depuis le 1^{er} septembre 2004, la commune est en contrat d'association avec l'OGEC pour l'école St Cyr Ste Julitte et verse à ce titre un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques et basé sur l'année n-1. Pour l'année scolaire 2007/2008, ce forfait s'établit à 552 € par élève et la participation communale globale sera donc de 57.408 € (104 élèves à 552€) étant précisé que tous les frais sont inclus dans la participation.

Cession de terrains à la commune

Monsieur ROUET Jean-Claude cède à la Commune d'Argentré pour l'Euro symbolique, une parcelle de 80 m² située en bordure de l'allée du Château d'Hauterive.

Les frais d'acte de cession sont à la charge de la Commune.

Monsieur MATTON Patrick cède à la Commune d'Argentré pour l'Euro symbolique, une parcelle de 498 m² dans le prolongement de l'allée du Château d'Hauterive.

Un droit de passage tous usages et tout temps est accordé au profit des propriétaires du Château d'Hauterive et de toute personne se rendant au Château d'Hauterive et ce jusqu'à la mise en circulation d'une nouvelle route desservant le domaine, sera notifié dans l'acte de cession.

Les frais d'acte de cession sont à la charge de la commune.

Frais de fonctionnement de l'école publique : Participation des communes extérieures.

157 élèves sont inscrits au sein de l'école publique « J-Y Cousteau » dont 3 hors commune
Il est décidé de fixer pour l'année 2007/2008 la participation annuelle des communes extérieures aux frais de fonctionnement à : 193.88 €. Ce montant est calculé à partir des dépenses de l'école de l'année 2006

Tarifs CLSH (centre de loisirs) à compter du 1^{er} janvier 2008

	2008
Communes d'Argentré - Soulgé sur Ovette- Louvigné	
Journée	8.0
1/2 Journée matin	3.9
1/2 journée après midi (goûter compris)	4.2
1 semaine	39.9
2 semaines	75.5
3 semaines	111.1
4 semaines	146.7
Autres Communes	
Journée	9.9
1/2 Journée	4.8
1/2 Journée après midi (goûter compris)	5.1
1 semaine	49.4
2 semaines	94.7
3 semaines	139.9
4 semaines	185.1

Il sera facturé 1€ le matin et le soir pour les enfants arrivant avant 9h et repartant après 17h.

Cession de terrain

Lors de la réunion du 12 juin 2006, le Conseil municipal a délibéré sur la vente d'une parcelle située juste en dessous de l'école St Cyr-Ste Julitte en bordure du Roquet de Patience.

Depuis, la parcelle a été viabilisée et incluse dans une zone constructible au PLU (modification simplifiée approuvée en juillet 2007). La superficie à vendre est modifiée en raison d'un chemin piétonnier qui reste propriété de la commune. Elle représente désormais 1342 m². Il est décidé de vendre cette parcelle à Mr et Mme SORIN Vincent au prix de 40.000 € net pour la commune.

Modification du règlement de la Bibliothèque Municipale

Suite à de nombreux retards dans la restitution des livres empruntés à la bibliothèque, générant des frais postaux de lettres de rappel importants, Il est proposé au Conseil Municipal de modifier l'article 1 du chapitre IV du règlement de la Bibliothèque Municipale comme suit :

IV. RETARD, PERTE OU DETERIORATION

Art 1 - Les livres empruntés non restitués au bout de 5 semaines feront l'objet d'un :

1^{er} rappel (retard de 2 semaines soit 14 jours) : *gratuit*

2^{ème} rappel (retard de 3 semaines soit 26 jours) : 1 € par document ou 2 timbres tarif normal

3^{ème} rappel (retard de 4 semaines soit 29 jours) : 2 € par document ou 4 timbres tarif normal

Tout lecteur qui, après le 3^{ème} rappel, ne rapportera pas le volume qu'il détient, ne pourra plus être admis au bénéfice des nouveaux prêts jusqu'à ce qu'il ait régularisé sa position à l'égard de la bibliothèque.

QUI REMPLACE :

Art 1 - Les livres empruntés non restitués au bout de 3 semaines feront l'objet d'un :

1^{er} rappel (retard d'une semaine) : *gratuit*

2^{ème} rappel (retard de 3 semaines) : 1 € par document ou 2 timbres tarif normal

3^{ème} rappel (retard de 4 semaines) : 2 € par document ou 4 timbres tarif normal

Tout lecteur qui, après le 3^{ème} rappel, ne rapportera pas le volume qu'il détient, ne pourra plus être admis au bénéfice des nouveaux prêts jusqu'à ce qu'il ait régularisé sa position à l'égard de la bibliothèque.

Protection du Château d'Hauterive

Laval-Agglomération a accepté d'acquérir les terrains de Monsieur Denis DURAND, situés près du Château d'Hauterive d'une surface totale de 53.153m² dans le cadre du fond de partage foncier. Toutefois, avant la signature de l'acte, les propriétaires du château d'Hauterive souhaitent protéger la vue du château par la plantation par la commune ou toute autre personne substituée d'une haie d'arbres d'une hauteur suffisante pour cacher toute construction pouvant être édifiée sur les terrains précités, préalablement à toute construction. Après discussions, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Commission urbanisme et grands projets

LES CHANTIERS EN COURS

Les lotissements de **la Davière** et **le Pré Maugé** sont maintenant viabilisés, les constructions vont pouvoir démarrer. Il est rapelé (voir les 2 bulletins précédents) que :

- La Davière :** 3 parcelles sont vendues libres de constructeurs
14 parcelles sont vendues à Méduane Habitat et au Crédit Immobilier de la Mayenne, qui, ensemble, en faisant appel à un architecte unique, vont construire des logements locatifs pour l'un, en accession à la propriété pour l'autre.
- Le pré Maugé :** 13 parcelles sont vendues libres de constructeurs
1 parcelle (près de l'entrée) est vendue à Méduane habitat pour y construire 6 maisons locatives
1 parcelle (en partie haute) est vendue au Logis familial Mayennais (groupe CIL) pour y construire 6 maisons en accession à la propriété.

Toutes les parcelles individuelles sont réservées, mais des désistements sont toujours possibles, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

LES PROJETS ET ÉTUDES EN COURS

Aménagement de la sortie des terrasses:

Le projet était un peu en attente des décisions du syndicat départemental d'électrification concernant les réseaux aériens du secteur.

Bonne nouvelle, nous avons appris fin novembre que l'effacement des réseaux électriques de la rue des sports était retenu au programme 2008.

Ainsi, comme pour la rue froide, où les poteaux viennent de disparaître, ceux de la rue des sports, depuis le centre jusqu'au droit de la salle des fêtes, vont également être supprimés courant 2008.

Restructuration du secteur de la rue de Beausoleil.

En parallèle aux négociations engagées avec les propriétaires, une étude vient de démarrer, confiée à un cabinet d'urbanisme, avec comme objectifs :

- analyser les capacités d'accueil de logements et commerces
- améliorer le fonctionnement de la rue de Beausoleil pour tous les usages (véhicules, stationnement, cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, riverains...)
- préserver, voire améliorer, la liaison piétonne entre les grandes marzelles et le centre bourg.

L'organisation générale du secteur devrait, dans ses grands principes, être proposée pour fin février.

Alain Marsollier

Bilan du Forum des Associations du 8 septembre 2007

Le 2^{ème} FORUM des associations organisé conjointement avec la municipalité apporte une réelle satisfaction. Procurant à la fois de la convivialité, du divertissement, c'est un carrefour d'échanges et de découvertes des activités proposées par chaque association sur Argentré.

Le quizz (questionnaire) remis à l'entrée du Forum est un excellent moyen pour apprécier la connaissance que nous avons du monde associatif Argentréen. Nous vous invitons tous à tester vos connaissances dans ce bulletin page 29.

Lors du bilan de ce Forum, les présidents ont souligné le souhait de conserver le principe d'un Forum début septembre 2008. Ils ont proposé de conduire une réflexion au cours de l'hiver afin d'imaginer d'autres formes d'animation et de présentation afin que cette manifestation puisse toucher encore davantage de visiteurs, en conservant l'aspect convivial.

La municipalité, sensible à la qualité de la vie associative, répond favorablement à cette demande et continuera à s'investir dans la mise en œuvre du Forum 2008.

Antoine Rivière

Commission Administrative Générale

BILAN DE L'ANNÉE 2007

- **budget fonctionnement : 25920 €**
dépensé: 27371 € dont un dépassement de fournitures administratives (papiers, boîte archives etc...)
- **budget investissement : 73200 € (dont 47000 pour la nouvelle mairie)**
réalisé 61731 € (le panneau d'affichage lumineux n'a pas été réalisé)
- **Les coûts cantine** pour l'année scolaire 2006/2007 sont de 205 826 € pour 34 228 repas servis, soit 6,01 € par repas. La commune participe pour 52.3% du coût.
- **Les coûts de la garderie** pour l'année scolaire 2006/2007 sont de 65 184 €. La commune participe pour 30 017 € soit 46% tout en tenant compte de la subvention de la CAF.
- **Mise en place du permis de bonne conduite** pour les enfants qui fréquentent la cantine avec un règlement qui a été élaboré avec des représentants des parents et le personnel, discuté en commission, puis approuvé en Conseil Municipal.



DIVERS

- * **modification des horaires des écoles** Les Dauphins et St-Cyr Ste-Julitte à la rentrée et donc des cars de transport (garderie matin et soir ainsi que les allers et retours à la cantine). Ce service est également assuré en cas de pluie pour l'école Cousteau.
- * **semaine du goût**, elle a été Bio le 18 octobre (approvisionnement par Jean-Pierre Rouzier) ; Il est envisagé un repas Bio par trimestre.



Commission Voirie Environnement

MAISONS FLEURIES :

La remise des prix des maisons fleuries a eu lieu le samedi 27 octobre en présence de Marina JUIN (Comité Départemental du Tourisme) qui en fin de réunion a passé un diaporama avec des commentaires très appréciés sur la gestion différenciée des espaces et sur l'environnement.

Voici le classement des premiers prix des maisons fleuries

1^{ère} catégorie – maisons avec jardin –

Mr et Mme GUILMEAU Bernard, 10 rue des Roitelets
Mr et Mme DAVOUST Marcel, 3 rue du Champ de la Vigne
Mr et Mme BRAULT Roger, 10 rue du Champ de la Vigne
Mr DELAVAN Joël, 27 rue des Mésanges

2^{ème} catégorie – décor floral sur voie publique –

Mr et Mme MARTEAU André, Le Palis
Mr et Mme TROHEL Claude, 14 rue des fauvelles
Mr et Mme GUITTET Joël, 23 rue des Genêts
Mr et Mme HILBERT Maurice, 34 rue des Mésanges

3^{ème} catégorie : – Balcons, terrasses, cours et jardinets –

Mr et Mme LANDAIS André, 2 rue des Rochers
Mr et Mme DUPUIS Lucien, 13 rue du Maine
Mme GENDRY Marie-Madeleine, 6 rue des Genêts
Mme PLEVIN Germaine, 2 rue des Mésanges

4^{ème} catégorie – tous commerces –

Mr et Mme MAUDET Christophe, Place de l'Eglise
Mr et Mme NEEL Marcel, 8 rue du Maine

3^{ème} FLEUR :

Vous verrez bientôt une 3^{ème} fleur sur les panneaux d'entrée d'agglomération. En effet, ce trophée a été attribué à la commune le 6 octobre 2007 à Mayenne en présence du comité régional de fleurissement et enfin, un prix hors concours pour le fleurissement de printemps.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué à ce fleurissement et en particulier à Serge BESCHER et son équipe de jardiniers qui ont à cœur de rendre notre village le plus agréable possible.



RANDONNÉE PÉDESTRE :

Une heureuse initiative du président de la randonnée pédestre Maurice BOURDAIS et de son équipe. En effet, le 21 et 22 Novembre 6 bénévoles de l'U.S Randonnée sont venus armés de pelles et de râteaux prêter main forte aux employés communaux afin de remettre en état une partie du chemin des Coprins. Un grand merci à cette équipe de jeunes retraités pleins de vitalité et de courage.

ARGENT DE POCHE :

15 Jeunes d'Argentré ont participé à l'opération argent de poche pendant les vacances de la Toussaint sous la responsabilité de Jean-Charles LANDAIS et Serge BESCHER. Ces travaux concernaient le nettoyage de la façade salle de La Jouanne, la réhabilitation de la clôture de l'allée d'Hauterive, l'arrachage et repotage des plantes annuelles. Félicitations à ces jeunes qui effectuent ces travaux avec beaucoup d'ardeur et d'enthousiasme. La prochaine session argent de poche aura lieu pendant les vacances de Pâques.

Henri Mézière



Commission Bâtiment

Affaires Sportives - Affaires Scolaires

Après 7 années d'actions, la commission Bâtiments - Affaires sportives - Affaires scolaires, quand elle regarde en arrière, s'aperçoit que peu de bâtiments municipaux anciens ont échappé à une rénovation, souvent lourde.

Rénovations indispensables, pour améliorer,

- > parfois simplement l'aspect, (ancienne salle des mariages de la mairie, sanitaires de la salle des fêtes, peinture des façades de la salle des fêtes, abats-sons et tours d'horloges de l'église.)
- > souvent le confort (rangements dans la salle multisports, placards dans beaucoup de pièces, isolation des garages de la nouvelle gendarmerie, remise à neuf des éclairages du complexe sportif...)
- > parfois le bilan énergétique (passage en fenêtres PVC double-vitrage à la salle des fêtes, à la cantine...)
- > parfois la destination des locaux (l'exemple le plus frappant est sans doute la transformation des anciens vestiaires de foot en salle de réunion appréciée des Aînés et des babies, et louée à nos concitoyens)
- > parfois l'usage des locaux (comme l'ouverture de la salle multisports qui n'en avait que le nom à la pratique, en plus du tennis de table, du badminton, du volley, du basket, de la danse..)

C'était un peu nouveau, beaucoup de ces chantiers, quand ils étaient d'une ampleur « raisonnable » et qu'ils présentaient la particularité de faire intervenir plusieurs corps de métiers compliqués à coordonner, ont été réalisés en « régie », c'est-à-dire par les employés communaux qui ne se sont pas cantonnés au rôle de « réparateurs ».

C'est là je pense un cap à maintenir car la tâche est loin d'être terminée. Bien entendu, des choix budgétaires sont toujours nécessaires pour trouver le meilleur compromis possible entre la solution idéale, mais hélas très coûteuse, et la maîtrise dans des limites raisonnables de budgets qui ne doivent pas hypothéquer les possibilités d'investissement.

Il est trop tôt dans ces lignes pour parler des « gros » chantiers à venir. Le bâtiment communal de la poste, qui n'accueille plus le tri postal, avec son logement à l'étage qui va être libéré ainsi que l'ancienne mairie vont certainement en faire partie très bientôt.

La partie « affaires sportives » s'est traduite par l'écoute attentive des besoins des sections de l'US et :

- > la mise à disposition de nouveaux moyens, parfois très importants (je pense à la transformation de la salle multisports, aux nouveaux éclairages des salles de sports, à la nouvelle piste de BMX transformée et sécurisée pour l'organisation d'une épreuve de coupe de France, l'éclairage et le chalet de la pétanque..)
- > l'accord pour la création de la section badminton et les moyens associés.
- > la participation à l'élaboration du cahier des charges pour les nouveaux vestiaires de foot, les nouveaux vestiaires et la salle de convivialité.
- > le recrutement d'un animateur sportif à plein temps
- > la mise en valeur et le balisage des circuits pédestres si précieux pour nos concitoyens avec parfois des actions compliquées (convention avec Cofiroute et sécurisation à la Basse Place pour le pont, réhabilitation du Roquet de Patience qui réunit et raccorde le vieux bourg à sa rivière..)

La partie « affaires scolaires » s'est, quant à elle, toujours préoccupée des élèves et de leurs enseignants avec un unique objectif : faire en sorte que chacun travaille dans le meilleur environnement possible et je connais peu de demandes exprimées en conseil d'école qui aient dû être refusées.

Jean-Marc Dupuis

Projet d'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.)

RAPPEL DU PROJET

Il s'agit d'un établissement de 26 places réparties en :

- 22 d'hébergement permanent
- 2 d'hébergement temporaire
- 2 d'accueil de jour

Les bénéficiaires : personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes physiquement ou psychologiquement ou atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Personnel : 18 personnes seront affectées à l'établissement (médecins, infirmières, aide-soignantes, agents de service...)

Localisation : dans le prolongement du lotissement de la Davière (Marzelles).

Ce projet nous apparaît indispensable pour répondre aux besoins des populations.

Aujourd'hui, tout est fait pour que les personnes âgées à mobilité réduite puissent rester le plus longtemps possible dans leur logement en proposant des logements adaptés associés à des services à la personne. Mais il arrive un moment où les problèmes de santé étant trop importants, il faut une prise en charge dans un établissement médicalisé. Or, ces établissements sont trop rares et pas à dimension humaine. Une petite structure décentralisée semble une bonne réponse au problème.

OU EN SOMMES NOUS ?

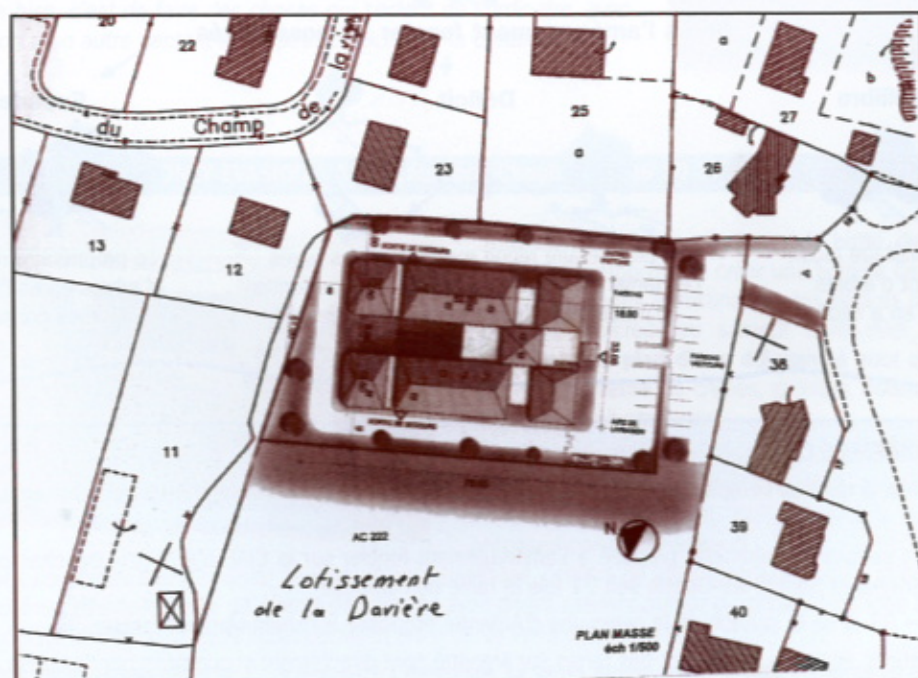
Les premières études remontent à janvier 2005 et un dossier complet avait été défendu à Nantes, au Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale (C.R.O.S.M.S.), le 8 décembre 2005.

Alors que tout semblait convenir au comité, un avis défavorable avait été émis, « considérant que les besoins de création de places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur le secteur géographique concerné ne sont pas démontrés ». Quelle ne fût pas notre surprise puisque nous étions persuadés d'avoir un bon dossier.

En fait, le C.R.O.S.M.S. ne pouvait s'appuyer sur un document nécessaire mais manquant : « le schéma départemental gérontologique ».

C'est maintenant chose faite puisque le Conseil Général a adopté début novembre ce précieux schéma qui nous permet de redéposer le dossier au C.R.O.S.M.S. avec la réponse aux interrogations de décembre 2005 puisque le besoin de création de lits se situe dans le secteur Loiron/Laval/Coëvrons, soit dans notre secteur.

Espérons que l'année 2008 verra les autorisations données pour la mise en œuvre de ce projet nécessaire.



Ligne à Grande vitesse : Le Conseil Général s'engage à un aménagement foncier de qualité !

1. La DUP : document officiel qui permet de poursuivre le projet de la LGV

Depuis le **26 octobre 2007**, le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bretagne-Pays de la Loire est Déclaré d'Utilité Publique (DUP) ce qui permet de poursuivre sa réalisation et de lancer les études détaillées.

2. L'AFAF : un outil pour réparer l'effet de coupure de la LGV

La LGV, comme tout ouvrage linéaire de grande ampleur, crée un **effet de coupure** sur les propriétés, les exploitations agricoles et de façon plus générale sur l'ensemble du territoire traversé. **L'Aménagement Foncier Agricole et Forestier** (AFAF : nouveau nom du remembrement) est un outil destiné à réparer ces dommages par une réorganisation du parcellaire.

Aujourd'hui, **l'AFAF se doit d'être de qualité** sur le plan agricole et foncier mais aussi sur le plan de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement.

3. La CIAF : l'organe local de décision

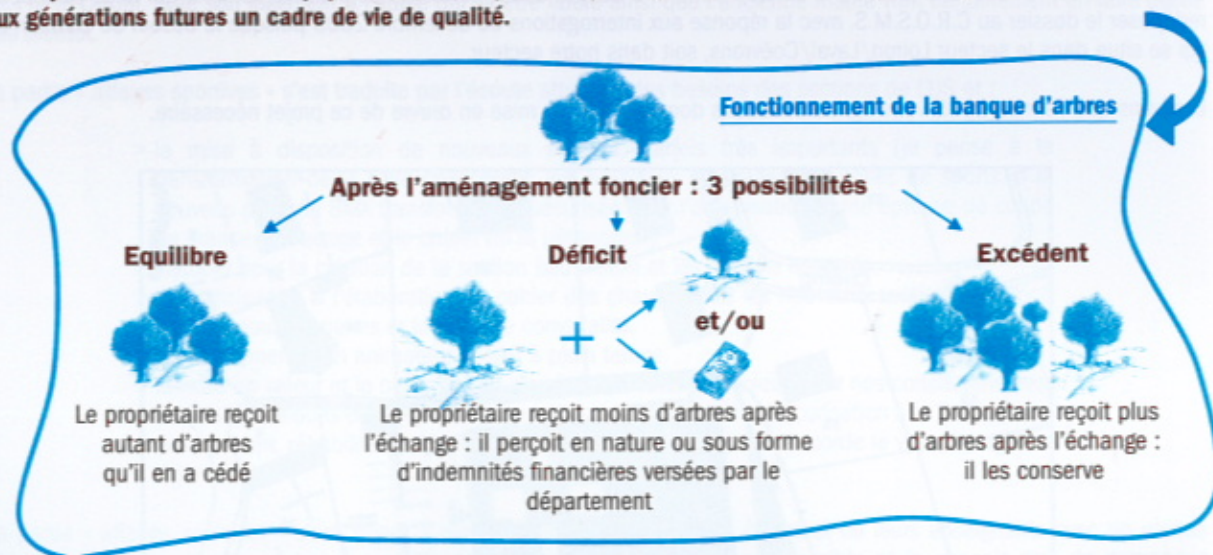
Pour conduire les opérations d'aménagement foncier au niveau local, les communes d'Argentré, Bonchamp-les-Laval, Louverné, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette se sont associées pour constituer une **Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier** (CIAF). Celle-ci a saisi l'opportunité d'un AFAF avec inclusion d'emprise le 29 novembre 2007 (c'est-à-dire avec une réparation des propriétés situées sous le tracé de la LGV).

Une CIAF se compose en majorité, d'élus locaux et d'habitants concernés par le projet (propriétaires, exploitants agricoles). Ainsi, à travers la CIAF, **la population locale est directement impliquée dans les décisions** qui sont prises pour l'avenir de son territoire.

4. La BANQUE D'ARBRES : un outil pour conserver les haies et la qualité du paysage

Afin de mener un **AFAF de qualité**, le Conseil Général de la Mayenne souhaite expérimenter la mise en œuvre d'une **banque d'arbres**. Cet outil garantit à chaque propriétaire possédant des haies ou des arbres isolés dans le périmètre d'aménagement, que lui sera restituée en fin d'opération, une quantité équivalente de bois, sur pied ou en argent, à celle qu'il aura cédée. **Les propriétaires définissent eux-mêmes la quantité et la valeur du bois sur pied** des arbres qui sont échangés. Il est donc dans leur intérêt de les conserver pendant la procédure.

En s'impliquant dans cette démarche, **les propriétaires récupèrent leur bien** et contribuent par la même occasion à la **préservation du bocage** : élément essentiel du patrimoine naturel mayennais tant par sa beauté que par son utilité (protection des troupeaux, des cultures et des sols, régulation de l'eau, maintien de la biodiversité). Ainsi, ce n'est qu'avec **la participation des élus et de la population locale** que ce dispositif pourra fonctionner et qu'il sera possible de **transmettre aux générations futures un cadre de vie de qualité**.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- ≈ **167 ha** : c'est la taille de l'emprise LGV, c'est-à-dire la surface nécessaire à la réalisation de la ligne sur le périmètre de la CIAF
- ≈ **3 510 ha** : surface du périmètre proposé à l'aménagement foncier sur la CIAF d'Argentré, Bonchamp-les-Laval, Louverné, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette soit 21 fois la taille de l'emprise
- ≈ **1 241 ha** - 33 % de la surface de la commune d'Argentré proposée à l'aménagement foncier
- ≈ **18** exploitations agricoles possédant des terres sur Argentré sont directement concernées par l'emprise de la LGV

Trois nouvelles créations d'entreprise sur la commune : signe de dynamisme économique.

PDMR, 1 impasse des églantines, 53210 Argentré - tél. : 06 74 47 07 94 - e-mail : pmdr@live.fr



PMDR comme Plaquiste, Maçonnerie, Démolition, Ravalement, voilà ce que propose la nouvelle entreprise de M. Imbat Sanli qui débutera ses activités en janvier 2008.

M. Sanli habite avec sa femme et ses 4 enfants à Argentré depuis 9 ans. Il a été salarié 17 années chez Valeo..

L'expérience professionnelle, c'est son beau-frère qui va la lui apporter, celui-ci a été à la tête d'une entreprise similaire à Bordeaux pendant 4 ans et va le rejoindre en tant que salarié de l'entreprise PMDR.

Vous avez un projet de rénovation ou de construction neuve ? Vous pouvez faire appel à cette nouvelle entreprise dès maintenant pour : pose de cloisons sèches, démolitions, rénovation de maçonnerie ou ravalement.

SARL BARRIER-LECOMTE - Cloisons sèches, jointoyures, isolation, en neuf ou rénovation.
La Petite Touche Yvon, Argentré - tél. : 02 43 69 26 68 ou 06 20 11 32 88

M. Johnny Lecomte est arrivé à Argentré avec sa femme Marina et ses 3 enfants en juillet.

« Cela faisait longtemps que j'avais envie de me mettre à mon compte. La fermeture de Géodis, dont j'étais salarié, m'a donné de me lancer avec mon cousin et associé. » M. Lecomte a suivi une formation de plaquiste de 12 mois à l'AFPA et c'est ainsi qu'est née la société Barrier-Lecomte le 1^{er} avril 2007, une société familiale puisque Marina s'occupe de la gestion et de la comptabilité.

La jeune entreprise ne manque pas de travail principalement auprès des constructeurs, mais Johnny Lecomte souhaite travailler avec des particuliers : « ce que j'aime bien, c'est de faire des choses qui sortent de l'ordinaire, avec un particulier, on a un autre contact et on peut participer à la création... »



PONEY EVASION - Mme Laurence Choplin, tél. 06 20 37 86 58



> Laurence Choplin, sa fille Morgane et 3 de ses poneys shetland

Habitant depuis peu à Argentré, butte de Mouette, Mme Choplin se propose de créer une activité de loisirs itinérante autour du poney, à destination des enfants de 2 à 10 ans. Certains mercredi ou samedi après-midi, **Poney Evasion s'arrêtera au plan d'eau d'Argentré** pour des baptêmes de poney avec vente de crêpes, galettes, boissons... à déguster sur place ou à emporter.

Mme Choplin a créé et dirigé un poney-club pendant 13 ans dans la Sarthe et souhaitait « souffler » un peu en passant de l'activité enseignement du poney-club à l'activité loisir proposée par poney-évasion.

« Je propose des baptêmes à la demande (écoles, fêtes, kermesses, centres de loisirs, comice, foire à la brocante etc...), et je peux aussi animer des après-midi de classe découverte avec divers ateliers autour du poney. Mon idée aujourd'hui, c'est d'aller à la rencontre des enfants alors qu'auparavant les enfants venaient vers moi au poney club. »

Alors les enfants, rendez-vous pour la 1^{ère} à Argentré : mercredi 12 mars après-midi au plan d'eau (si le temps le permet.)

Ecole Maternelle Publique « Les Dauphins »

7 bis rue des Rochers - 53210 Argentré

Tél : 02-43-37-33-46 - e-mail : dauphins.ecole@wanadoo.fr



> Un élevage escargots chez les petits

ZOOM

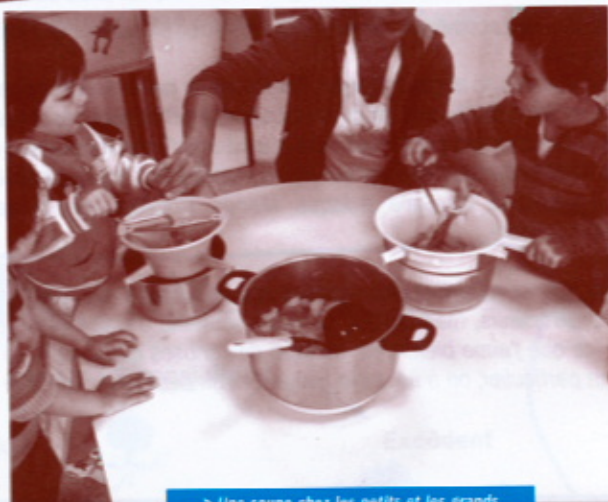
SUR LES ACTIVITÉS DU 1^E TRIMESTRE

2007-2008

> Recoltes de matières naturelles pour le projet arts visuels



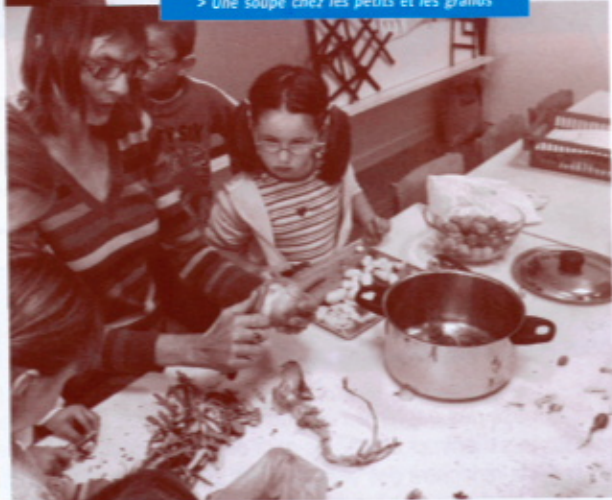
> Les CM2 de l'école primaire Cousteau viennent lire des histoires aux enfants de maternelles



> Une soupe chez les petits et les grands



> Un élevage phasmes chez les petits - moyens





Ecole St-Cyr / Ste-Julitte

17 rue des Sports - 53210 Argentré - Tél. 02 43 37 32 00

OGEC : Laurent Boscher - Tél. 02 43 37 21 36

APEL : Gilles Gerbouin - Tél. 02 43 37 34 49

24 juin 2007 : L'école St Cyr - Ste Julitte fête ses 100 ans !



> Jardiniers d'amour : depuis 100 ans, ils sement du bonheur.



« Chaque année, à l'école, ils sont en fête. Oh ! Pas une fête extraordinaire, ils sont simplement heureux d'être ensemble.

Ils attendent ce jour-là, ils le préparent si bien que tout ce temps passé est déjà un peu la fête.

Le grand jour arrive... Il explose de ses mille feux de joie. On s'embrasse et on s'embrasse. Les yeux des petits et des grands n'en finissent pas de briller. Les sourires fleurissent sur les visages. Les costumes multicolores teignent la grisaille du quotidien. Une musique intime vibre dans tous les cœurs... Tous ont envie de rire, de chanter, de danser... La fête prend naissance, se révèle dans les rencontres, la joie partagée, les gestes les plus humbles, les plus spontanés. »

Dominique Bossard



> Une école qui vit depuis 100 ans grâce au dynamisme des parents.



> Célébration à l'église : Un arbre va grandir et transformer le monde.



> Une école au cœur de la vie du village : souvenirs, souvenirs...

Ecole de Musique et de Danse « Maurice RAVEL »

L' **Ecole de Musique et de Danse MAURICE RAVEL** est soutenue par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupant six communes de l'agglomération lavalloise : Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné.

En décembre 2007, 122 Argentréens sont inscrits à l'école dont 48 en musique et 74 en danse.

Globalement, **473 élèves** (260 musiciens et 220 danseurs) participent hebdomadairement à des cours de formation musicale et instrumentale à partir de 6 ans ou (et) des cours de formation chorégraphique à partir de 5 ans.

Notre école est une des plus importante sur le département notamment avec son effectif et surtout avec un des plus fort pourcentage du nombre d'élèves à pratiquer la musique et la danse par rapport au nombre d'habitants.

En dehors de sa mission d'enseignement, l'Ecole propose une trentaine de manifestations sur l'année :

Manifestations 2008

JANVIER				
Samedi 12	19h30	Soirée de l'Ecole M. Ravel aux Angenoises	Bonchamp	
Dimanche 13		Concert de l'Orchestre d'Harmonie	St Berthevin	
Mardi 29	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp	
FEVRIER				
Vendredi 1 ^{er}	18h00	Master class d'ensembles avec « les Essoufflés » (salle rte du Mans)	Bonchamp	
Samedi 2	20h30	Spectacle des « Essoufflés » aux Angenoises	Bonchamp	
Samedi 9	20h30	Soirée Café-Concert	Louvigné	
MARS				
Samedi 15	20h30	Concert de chorales (église)	Bonchamp	
Mardi 18	20h00	Concert d'ensembles (salle des fêtes)	Entrammes	
Mercredi 20	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp	
Samedi 29	20h30	Concert d'orchestres et chœurs d'enfants (salle des fêtes)	Louvigné	
AVRIL				
Vendredi 11	20h30	Concert avec les élèves clarinettes et guitaristes (salle)	Parné	
Samedi 12	20h30	Concert duo clarinette et guitare (salle)	Parné	
MAI				
29 avril au 3 mai		Participation au Festival de Jazz	Meslay	
Jeudi 15	20h30	Audition de la classe de Chant (église)	Entrammes	
Vendredi 23	20h30	Participation à la soirée Cabaret Chansons	Bonchamp	
Vendredi 30	20h30	Musique improvisée electroacoustique	Bonchamp	
Samedi 31	11h00	Concert éducatif aux Angenoises	Bonchamp	
JUIN				
Samedi 21	20h30	Gala de danse	Bonchamp	
Samedi 28	18h00	Fête de la musique	Argentré	



> Gala de danse.

Pour tout
renseignement,
vous pouvez
contacter le directeur,
Christophe Turcant,
au 02 43 91 45 15
ou 06 84 37 69 33



> Concert pour le Téléthon à Bonchamp.



**L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE**
Association locale ADMR d'Argentré

A.D.M.R. Association intercommunale d'aide à domicile d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné sur Roc et Soulgé sur Ouette.

**L'ADMR, UNE ASSOCIATION QUI RÉPOND AUX BESOINS
DES FAMILLES, DES HANDICAPÉS ET
DES PERSONNES ÂGÉES.**

Le but principal de l'ADMR est de permettre aux personnes de bien vivre chez elles, en apportant des services en fonction des types de demandes et de situations;

**Quels que soient votre âge
et votre situation,
l'ADMR a le service qu'il vous faut !**

- Ménage, repassage,
- Garde d'enfants,
- Courses, préparation des repas,
- Garde de jour et de nuit (personnes malades, âgées ou handicapées)
- Aide à la personne (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux déplacements...)
- Téléassistance Filien (24h/24 et 7jours/7)
- Portage de repas,
- Petits travaux de bricolage et de jardinage...

CESU
chèque emploi
service universel
accepté

**Crédit
d'impôts
pour les actifs**
de moins de 60 ans

50 %
des sommes versées
**déductibles
des impôts**

L'ADMR propose toute une palette de services, avec en plus, l'écoute, le conseil, l'aide à la prise en charge des démarches administratives.

L'association a besoin de bénévoles pour assurer son fonctionnement et sa gestion. Les personnes qui disposent d'un peu de temps seraient les bienvenues.

Pour faire appel aux services ou rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association, 32, rue du Maine à Argentré.

PERMANENCES : lundi mardi jeudi de 9h à 12h30 et vendredi de 13h30 à 16h30.
Tél : 02 43 68 15 41

AGORA

Animation de la Garderie Organisation de la Restauration Argentré

Lors de l'assemblée générale du 4 octobre 2007, où sont représentés les parents des enfants qui fréquentent la garderie et la restauration scolaire, les employés et les membres de la commission Administration Générale, le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : J.M. Boutet

Secrétaire : N. Fiori

Trésorière : V. Sequeira

Lors de la réunion de travail qui a suivi, les points suivants ont été abordés :

- Le permis de bonne conduite pour tous les enfants dont les maternelles pour information (les petits deviendront grands.)
- Les transport des enfants désormais assurés par la STAO.
- La semaine du goût : repas Bio le 18 octobre.
- Réflexion sur les niveaux sonores des salles (mesures et recherche de solutions).
- Réfection sol de la salle de la Vallée.
- Formation du personnel.



Atelier Théâtre



Le forum des associations du 8 septembre 2007 a permis à l'atelier théâtre d'Argentré d'enregistrer près de 60 adhésions. Constitué de 5 groupes, l'atelier théâtre d'Argentré a démarré la saison par le stage d'initiation théâtrale pendant les vacances de la Toussaint. Les jeunes acteurs en herbe ont présenté « la galerie de l'embrouille » devant 80 personnes le 7 novembre et ont récidivé devant 170 personnes lors de la soirée festive du 17 novembre. Une soirée festive sous le signe de la convivialité présentant saynètes, improvisations et magie, qui est destinée à récolter des fonds pour permettre l'accès de l'activité théâtrale au plus grand nombre d'enfants et au moindre coût.



> « La galerie de l'embrouille »

L'année 2008 sera intense et innovante ; en effet, il n'y aura pas une semaine théâtrale mais une quinzaine théâtrale, soit du 22 au 30 mai 2008.

- Du 22 au 25 mai, 4 spectacles seront joués par les enfants, les adolescents et un groupe d'adultes ; ce dernier présentera une pièce intitulée « c'était mieux avant ».
- Du 26 au 30 mai 2008, un second groupe d'adultes ira jouer des saynètes à domicile ; c'est ce qu'on appelle le théâtre d'appartement. Fin janvier, vous pourrez donc passer commande pour vous, vos proches et vos amis. Une plaquette sera à votre disposition pour vous expliquer les conditions d'accès (public minimum exigé : 10 personnes).

L'atelier théâtre d'Argentré veut être pleinement acteur du tissu associatif et ne cesse d'être promoteur d'une culture contemporaine, ceci nous le rappelons ne serait guère possible sans le soutien de la municipalité, sans l'engagement des bénévoles et sans le professionnalisme des intervenants.

Nous comptons sur votre mobilisation pour cette quinzaine théâtrale et d'ores et déjà, nous remercions ce public qui commence à se fidéliser.

Pour tout contact :

Président : Didier BEAUDET 06 22 74 75 14

Treasorier : Etienne PATARD 02 43 37 30 49

Adresse e-mail : atelierargentré@aol.com



> Un bénévole qui a la « frite ».

Amicale laïque des écoles publiques

C'est par une journée magnifique que nous avons eu la chance d'organiser le vide grenier dans un cadre idyllique : l'allée du château de Hauterive . Nous souhaitons remercier les nombreux participants, mais aussi Mr et Mme Maudet ainsi que Mr et Mme Piton qui n'ont pas hésité à ouvrir leur magasin le dimanche après-midi pour nous ravitailler.

Le rendez-vous est pris tous les ans pour le 2^{ème} dimanche de Septembre.

Nous vous attendons aussi nombreux au **repas le 22 MARS 2008.**

Ensuite il y aura la « fête de plein air » au mois de Juin et cette fois la commande de soleil a été passée !!!



A TRES BIENTOT

APEL

APEL St Cyr Ste Julitte

Président Gilles Gerbouin - Tél 02 43 37 34 49



Ce renouvellement est important et nécessaire pour poursuivre la dynamique de l'association.

Gilles Gerbouin a accepté de conserver la présidence, Estelle Rabbé est devenue secrétaire adjointe laissant le poste de secrétaire à Agnès Roueil.

Coté activité, l'opération brioches vendéennes fut un vrai succès avec un nouveau record de vente, au total 849 brioches vendues. Cette année, les bénéfices de cette vente ont permis d'investir dans sept nouveaux vélos tandem pour la maternelle. Ces vélos ont été remis lors de la fête de Noël en présence des parents et enfants.

Prochaines activités, la soirée dansante aura lieu le 8 mars et la fête de plein air le 29 juin.

Bonne et heureuse année 2008.

Cette année scolaire 2007/2008 a démarré sous le signe du changement.

Le pot de rentrée fut l'occasion d'accueillir les nouveaux parents. Ce fut surtout l'occasion pour les enfants de souhaiter une bonne retraite à Annick Gibon-Terrier qui a enseigné pendant 25 ans à Argentré. Elèves et parents lui ont témoigné leur reconnaissance, les premiers en interprétant un chant, les seconds en lui remettant un olivier en cadeau. Roselyne Peroche qui arrive de Javron a pris le relais d'Annick.

Changement également parmi les membres du bureau puisque nous accueillons 5 nouveaux membres, Véronique Doisneau, Karine Duchêne, Sylvie Lesné, Christian Bréhin et Mickael Barraix, ces deux derniers étant de tout nouveaux parents.



> Sont absents sur la photo : Sandrine Valéry et Mickael Barraix.

OGEC

« Il y aura toujours l'école St-Cyr Ste-Julitte à Argentré ... »

L'organisme de gestion en charge de l'école St Cyr Ste Julitte n'est pas propriétaire des bâtiments.

A ce titre, le propriétaire actuel nous a fait part de son intention de nous vendre l'école. Cette proposition de vente a été communiquée à la Direction de l'Enseignement Catholique de Laval pour analyse financière.

A ce jour, les deux parties discutent et chacune se donne un temps de réflexion pour se prononcer dès 2008.

Cette échéance nous permet d'envisager en confiance et sereinement diverses hypothèses :

- Achat de l'école actuelle avec extension de salles de classes.

- Reconstruction de l'école St Cyr Ste Julitte sur un autre site à Argentré.

Quelle que soit la solution retenue, elle conforte et confirme la volonté de pérenniser l'école St Cyr Ste Julitte et de développer son activité.

L'Ogéc,

Association « Les Babies »



Intervention au cours de l'année 2007 :

- 2 fois Mr Mousset « conteur »
- 14 Décembre spectacle de Noël par Mme Grehalle
- 18 Décembre passage du Père Noël



Dates à retenir : le 5 avril 2008 Bourse aux vêtements d'été

Pour tous renseignements téléphoner au :
02-43-37-36-77 ou 02-43-37-32-59

L'Association « les babies » est satisfaite par son nouveau local salle de la Jouanne. Après quelques mois les enfants ont pris leurs repères dans cette salle mieux adaptée pour nos petits, avec un local pour ranger notre matériel.

Maintenant nos jours de rencontre sont le mardi et le vendredi matin de 9h30 à 11h

Le bureau reste inchangé :

Présidente : Mme Gruaist Marie-Claude

Trésorière : Mme Guittet Laurence

Secrétaire : Mme Maine Marie-Hélène



Club des aînés de la Vallée de la Jouanne



> 12 juillet, le président Emile Brault a présenté la nouvelle salle (salle de la Jouanne) en présence de monsieur le maire Christian Lefort, une salle adaptée et accessible pour tous ainsi que les 3 terrains de pétanque.

Toujours fidèle à son rôle d'animation, le club des aînés a su profiter des belles journées d'été.

> Voyage séjour « les trésors de l'Alsace » du 13 au 19 juin : 45 aînés ont apprécié les visites, le mont St Odile, Strasbourg, le bateau mouche sur les canaux de l'Ill, la descente du Rhin romantique et Colmar.



Bonne année à tous,
le bureau

> 6 septembre, pique-nique au parc des loisirs suivi d'un après-midi jeu de cartes-pétanque-promenade.

> 9 septembre et 21 octobre, après-midi dansants où nos aînés se retrouvent dans une ambiance de convivialité.

> 5 novembre, dernière randonnée pédestre avec visite de la porte de la prison datant de 1846. Visite aussi de l'extérieur du château d'Hauterives en rénovation, accueil très chaleureux du propriétaire, monsieur Patrick Matton, nos aînés ont pu évoquer la vie et la beauté du château à leur époque.

> 17 novembre, 48 aînés étaient présents au repas du club, animés de chansons, salle de la Vallée.

> L'Assemblée Générale est fixée au 17 janvier 2008, occasion de partager la galette avec les nouveaux retraités et de découvrir les projets du club pour l'année 2008.

Comité de Jumelage

1992 - 2007
Les 15 ans du Jumelage !



balade à Montmartre « dans les traces d'Amélie Poulain », la montée (à pied !) de la tour Eiffel, une promenade au coucher de soleil en bateau mouche sans oublier une matinée shopping sur les grands boulevards. Occasion pour tout le monde de partager une expérience européenne inoubliable.

Cette année, le comité de jumelage Argentré Louvigné Babenhausen fête son 15^{ème} anniversaire.

En effet, c'est le 30 mai 1992 que M. Descottes, maire d'Argentré et M. Landelle, maire de Louvigné, signaient la charte officielle de partenariat avec la ville allemande de Babenhausen, représentée par son maire, Théo Lehner.

Depuis 15 ans, de nombreux échanges entre les habitants des trois communes se sont succédés. 2007 et 2008 ne dérogent pas à la règle.

Direction Paris

Début avril, 22 jeunes de 11 à 15 ans ont pris la direction de la capitale pour retrouver leurs homologues allemands. Au programme du séjour, organisé en partenariat avec Oxyjeunes : une journée à Disneyland Resort, une



Deuxième édition du mât de mai à Argentré

Au mois de mai la commune d'Argentré se dotait, pour la deuxième année consécutive, d'un « maibaum », un mât de mai de 13 mètres de haut décoré dans la plus pure tradition bavaroise. Occasion pour les habitants de faire la fête autour d'un buffet Souabe concocté par le comité de jumelage.

Un événement unique en Mayenne, fruit du travail conjoint des municipalités d'Argentré, de Louvigné et de Babenhausen.

Prochain événement de taille :
l'échange du mois de mai 2008

Du 9 au 12 mai 2008, près de 100 babenhausenois sont attendus sur le sol français. Ce long week end de la Pentecôte permettra aux habitants des communes jumelles de se retrouver pour profiter :

- > Des temps festifs : célébration de la fête de l'Europe (9 mai) dans un haut lieu du patrimoine local, soirée d'anniversaire des 15 ans du jumelage, inauguration du mât de mai (3^{ème} édition)
- > Des temps de découverte : traversée, à pied, de la baie du Mont saint Michel et pique nique au sommet du mont.
- > Des temps pour apprendre à mieux se connaître : Table ronde « L'Europe au travail : un marché unique ? » ouverte à tous.

De nombreux temps libres en famille d'accueil sont, bien entendu, prévus pour permettre aux habitués de se retrouver et aux nouveaux participants de faire connaissance.

Un programme spécialement destiné aux jeunes sera également mis en place avec la participation d'Oxyjeunes. Tous les Argentréens et Louvignéens intéressés par cet échange peuvent contacter le comité de jumelage même s'ils n'ont pas participé aux précédents échanges. Les organisateurs précisent que la maîtrise de la langue allemande n'est pas obligatoire.



> Echange Pentecôte 2007

Jumelage des jeunes 10-12 ans :
prochaine étape en juillet 2008

Début juillet 2008, les jeunes de 10 à 12 ans sont invités à venir découvrir la bavière.

Le programme de ce « séjour découverte », organisé en partenariat avec Oxyjeunes, sera prochainement communiqué. Vous pouvez, dès à présent, manifester votre intérêt pour cet échange en contactant le comité de jumelage.

Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen.

Renseignements :

- sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
- par email : info@jumelage.fr
- ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.



Familles Rurales

Baby-sitting

Depuis quelques années déjà, des jeunes filles de la commune pouvaient garder vos enfants en toute sécurité et confiance. Mais ayant fini leurs études ou devant les continuer hors département, elles ne sont plus disponibles. C'est pourquoi nous faisons un appel aux nouvelles jeunes filles d'Argentré désirant faire du baby-sitting. Qu'elles se fassent connaître auprès de l'association qui les recommandera auprès des familles ayant besoin de faire garder leurs enfants.

Contact : Mme Nicole LABILLE 02.43.37.32.60

Atelier – Décoration de Noël

Le 20 décembre 2007, nous proposons un atelier Décoration de Noël. Il s'agit de confectionner des photophores (voir photo). Cet atelier est animé par Mme Chantal Genest.



Assemblée générale

Le 7 décembre 2007, a eu lieu notre Assemblée générale ouverte à tous, adhérents ou non adhérents.

En 1^{re} partie, bilan de nos activités. Pour les nouvelles familles d'Argentré, nous rappelons les activités proposées par notre association :



> Le bureau et les membres.

- > gymnastique le lundi de 20h35 à 21h35, salle multisports avec Sonia Guérot ;
- > gymnastique le mercredi de 17h40 à 18h40, salle des Fêtes avec Aurélie Boittin ;
- > baby-gym le mercredi de 17h30 à 18h15, salle multisports avec Sonia Guérot ;
- > step le mercredi de 18h15 à 19h, salle multisports avec Sonia Guérot ;
- > yoga le mercredi de 18h à 19h15, salle de motricité Ecole les Dauphins, avec Denis Lefetz ;
- > anglais le mardi à 19 h 30 pour le perfectionnement et 20h30 pour les débutants, à l'ancienne mairie avec Alison Packer ;
- > informatique le lundi de 17h30 à 19 h pour les débutants et 19h à 21h pour le perfectionnement, Ecole Saint-Cyr Sainte-Julitte avec Olivier Mercier ;

- > atelier art floral et décoration 1 à 2 fois par trimestre, à l'ancienne mairie avec Chantal Genest ;
 - > cuisine 1 à 2 fois par trimestre, salle de la Vallée avec Fabrice Jazat ;
 - > échanges de savoir-faire le mardi de 14 h à 17 h, salle Rustique ancienne mairie.
- En 2^e partie, des représentants de la Gendarmerie d'Argentré (M. PICANDET et M. VIA) sont intervenus pour parler de leurs missions et rappeler les mesures préventives contre les vols, les agressions et les escroqueries. Un verre de l'amitié a clôturé cette soirée.

Association Rêves d'étoiles

L'association Rêves d'Etoiles regroupe les parents des élèves qui suivent les cours de danse classique ou modern jazz proposés par l'école de Musique et de Danse Maurice Ravel à Argentré et Entrammes. Elle prend en charge la préparation matérielle **du gala de fin d'année qui aura lieu le 21 juin 2008.**

(achat de tissus, conception de modèles, coupe des tissus, préparation des accessoires, gestion des photos et vidéos,...), la tâche est lourde, mais moins quand elle est partagée...



> Seance de coupe de tissus.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu cette année à Argentré, le 12 octobre 2007.

Merci à toutes les personnes présentes lors de cette soirée et aux quatre nouveaux membres qui ont rejoint le bureau lors de cette réunion. Mlle Ponthenier, présidente de l'association depuis 2004, a cédé sa place à Mme Christine Garry. Nous remercions Mlle Ponthenier pour son support pendant ces trois années.

Contact :	Christine Garry	Présidente	02.43.02.37.69	garrygougeon@wanadoo.fr
	Marie-Odile Rouxel	Trésorière	02.43.37.36.17	tmo.rouxel@orange.fr
	Isabelle Lardeux	Secrétaire	02.43.98.34.16	isabelle.lardeux@wanadoo.fr

Edito du président

Lors de sa dernière réunion, le comité directeur a décidé de porter le projet d'un **raid Nature et découverte sur Argentré**. Cette première édition sera organisée le **17 mai 2008** autour de la base de loisirs.

Le Raid est une épreuve sportive multiactivités en équipe, sur une demi-journée et en totale autonomie. Des équipes (2 ou 3 personnes, à définir) arpenteront le pays d'Argentré en VTT, en canoë et en course à pied avec orientation.

Cette épreuve a pour but de promouvoir la pratique des sports en pleine nature et l'aspect protection du milieu, avec la participation de tous les acteurs locaux. Elle devrait permettre de faire découvrir notre patrimoine...

Amateurs de la nature, sportifs aguerris ou non, jeunes ou moins jeunes,
rendez-vous le 17 mai 2008 sur la base de loisirs avec 2 priorités : convivialité et bonne humeur...

Un groupe de travail est constitué, Noël Froissard en est l'animateur, comme dans toute organisation nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés.

Dans le prolongement de cette organisation, l'U.S. Argentré verra s'il est possible d'aller à la création d'une section VTT et course à pied...

à bientôt,
sportivement,
Marcel Chesnay

section Badminton

vos contacts

Stéphane Galli : ☎ 02 43 02 73 16 - Catherine Loupy : ☎ 02 43 26 28 13
e-mail du club : usabad53@yahoo.fr



Début octobre, la section badminton de l'US Argentré a entamé sa deuxième année d'existence et l'engouement des Argentréens pour ce sport est toujours au rendez vous.

Le 8 septembre 2007, la section a enregistré une dizaine d'adhésion lors du Forum des associations.

Le 13 septembre 2007 lors de l'assemblée générale, Stéphane Galli a été reconduit au poste de président ainsi que le précédent bureau.

Lors de cette AG, la section a décidé d'engager, en championnat départemental, 2 équipes composées chacune de 9 joueurs et joueuses. L'équipe 1 défend les couleurs du club

zone sud (Château gontier, Cossé, Entrammes, Meslay...) et l'équipe 2 affronte les clubs de la zone nord (Evron, Villaines, Pré en pail, Montenay, Martigné...) Ce championnat se déroule en match aller retour jusqu'à la fin mars. Les débuts ont été difficiles mais l'entente et la bonne humeur qui règne au sein des 2 équipes adoucit quelque peu les soirées de défaites.

De toutes façons, au contact de plus fort que soi la progression n'en sera que plus bénéfique alors restons solidaires et les bons résultats seront au rendez vous.

Un merci plus particulièrement à Isabelle, Sophie, Fabrice et Eric qui n'ont pas hésité à s'inscrire en compétition en tant que suppléant au cas où un titulaire serait défaillant.

A noter aussi qu'un sponsor a remis aux équipes des tee-shirts avec le logo du club. (merci à Sandrine).

A ce jour la section se compose de 40 adhérents (tous licenciés à la fédération).

Il y a aussi celles et ceux qui n'ont pas voulu faire de la compétition et qui se retrouvent aux créneaux horaires dédiés au bad qu'ils pratiquent en loisirs, pour eux il y aura l'occasion de se mesurer à d'autres équipes par l'intermédiaire de matchs amicaux.

Les créneaux horaires sont les suivants :

(salle omnisport).

Mardi	20h30/23h30
Mercredi	16h/17h30
Jeudi	21h/23h30
Samedi matin	9h30/12h
(tous les 15 jours avec 1 animateur)	
Dimanche	toute la journée

Les dates à retenir :

- > **printemps 2008 :**
tournoi interne
- > **A partir de mars 2008 :**
coupe de la Mayenne + tournois départementaux
- > **1^{er} juin 2008 :**
pique-nique champêtre



Stéphane Galli,
président section badminton.

section Football

Contacts à la section :

Bertrand Lenain : 02 43 37 43 07 Daniel Renault : 02 43 37 33 20

La fin de la première phase se termine sur des résultats mitigés au niveau des seniors mais il reste la deuxième phase pour se ressaisir.



Les vétérans prennent toujours plaisir à jouer le dimanche matin.

En ce qui concerne les jeunes (13, 15, 18 ans) le manque d'effectif nous fait un peu défaut mais la motivation des joueurs reste intacte.

L'école de foot se porte bien puisqu'elle a été labellisée par la Fédération Française de Football pour son organisation et ses structures.



La formation de nos encadrants reste toujours un de nos objectifs majeur, en décembre deux de nos jeunes 18 ans sont allés passer leur examen de Jeune animateur Technique et tout au long de l'année les encadrants participent aux différents stages organisés par le district.

Nous accueillons volontiers toutes les personnes qui voudraient s'investir dans notre club.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les sponsors qui nous soutiennent.

section Pétanque

La saison 2007 a été très satisfaisante, et nous remercions les jeunes qui, par leur motivation tout au long de l'année ont obtenu de bons résultats.

Venez nous rejoindre hommes, femmes et jeunes à partir de 9 ans pour passer un moment de détente le vendredi soir à partir du 4 Avril 2008.

Dates à retenir :

- 4 avril : Reprise des soirées loisir
- 24 Mars lundi de Pâques : Concours licenciés en triplettes
- Jeudi 26 Juin : Concours vétérans en doublettes
- Samedi 20 Juillet : Concours licenciés en doublettes
- Jeudi 11 Septembre : concours vétérans en doublettes



Bureau :

- Président : MAINE Raymond
- Vice président : LEROY Claude
- Trésorière : MESSAGER Carole
- Trésorier-adjoint : LAUNAY Thierry
- Secrétaire : MAINE Marie-Hélène
- Secrétaire-adjointe : GUITTET Laurence
- Membres : LERIOUX Michel
- FOINEL Pierre
- LEROY Annick
- PÉJUS Anthony
- MESSAGER Thierry
- SABIN Gabriel
- GAUTIER Jean-Pierre

Pour tous renseignements téléphoner au: 02-43-37-32-59 ou 06-83-65-69-69 ou 06-74-57-48-69

Adresse Email : tirpointe@aol.com

section Randonnée Pédestre



Lors de l'assemblée Générale du 21 octobre dernier, Chantal et Jean Noël GRUDE nous ont rejoint dans le bureau. Jean-Noël succède à Jean-Paul POIDEVIN que nous remercions pour ces 12 années passées comme trésorier.

La randonnée estivale du 29 juillet organisée avec le concours du comité départemental a connu un grand succès avec 160 participants, malgré une pluie battante en fin de parcours.

Changement de jour pour les randonnés de la semaine ; à partir de 2008 les sorties se feront le 1^{er} mardi du mois.

La sortie annuelle est fixée le dimanche 1^{er} juin à Port Navalo.

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre

Carte d'adhérents : 10 €

Licence individuelle : 20 €

Licence familiale : 38 €

Bonne Année et bonne marche

renseignements : 02 43 37 34 19

e-mail : rando-argentre@orange.fr

internet : <http://pagesperso-orange.fr/randoargentre>



Le président : Maurice Bourdais
Le secrétaire : Robert Le Moine
Le trésorier : Jean-Noël Grudé

section Volley



Pour la saison 2007/2008 la section volley ball enregistre une hausse de ses effectifs avec 33 licenciés, grâce notamment à l'arrivée de jeunes minimes et poussins.

5 équipes sont engagées en championnat : 2 équipes seniors, 1 équipe juniors/seniors et 2 équipes jeunes.

L'équipe seniors masculine qui évolue en D2 n'enregistre à ce jour que des victoires et espère tenir ce rythme jusqu'à la fin du championnat.

La saison pour l'équipe senior mixte loisir a démarré mi-octobre ; l'effectif n'est que de 6, ce qui ne va pas faciliter la tâche pour assurer tous les matchs. Soyons rassurés, les joueurs et joueuses font preuve d'une grande solidarité et d'un tel esprit d'équipe que nous pouvons être assurés qu'ils feront le maximum jusqu'à la fin de leur championnat fin mars.

L'équipe juniors /seniors féminine qui évolue en D1 a débuté ce championnat de fort belle manière, avec 4 victoires pour 2 défaites. Pour ces jeunes filles qui pour la plupart sont juniors et qui participent à un championnat senior, le challenge est important et nous leur souhaitons une excellente fin de saison.

L'équipe minime fille composée pour la majorité de débutantes a commencé cette saison par des entraînements afin de se préparer au mieux à un championnat qui débutera courant janvier.



L'équipe poussins, composée également de débutants a participé en début de saison à trois journées découverte à Laval, Château-Gonthier et Andouillé. Le premier plateau de compétition a eu lieu mi-décembre, leur entraînement se déroule le mercredi après midi sous la responsabilité de

Julie Pierre qui est à l'initiative de cette équipe et qui encadre ces jeunes autant pour les entraînements que pour les matchs.

La section est très satisfaite de ces 8 nouvelles recrues pour cette saison 2007/2008 ;

En parlant recrues, n'hésitez pas à contacter les différents responsables afin de rejoindre la section aussi bien dans les catégories jeunes que seniors.

DATES À RETENIR :

samedi 7 juin 2008 > Tournoi loisir mixte

Les responsables de la section vous présentent tous leurs meilleurs vœux

Comment joindre les responsables ?

Pour les jeunes :	Pierre Julie	02 43 37 85 13
Pour les Loisirs :	Galli Stéphane	02 43 37 73 16
Pour les seniors :	Morin Jean-Pierre	02 43 37 33 12
	Desnos Jacques	02 43 37 38 68

section Tennis



> POUR LES JEUNES,

Côté Ecole de tennis,

Cette année, l'école de tennis est placée sous la responsabilité de Romain Neven, breveté d'état et de Justin Garnier, Brevet d'état en formation. Ils sont assistés de Cyrille Prual, l'animateur sportif municipal.

La rentrée 2007 s'est faite avec 49 jeunes de 5 à 18 ans, soit 10 de plus que l'année passée. Ce qui satisfait pleinement les responsables de la section.

L'animation Mini-coupe Davis a été relancée suite à la bonne participation de l'an passé, et aux échos positifs qui ont suivis. Ce mini-championnat, interne à l'école de tennis, s'adresse aux plus enfants non compétiteurs. L'enjeu est de donner l'envie aux enfants de s'engager dans les équipes de championnat, de les initier au comptage des points et à l'arbitrage. Les rencontres se déroulent suivant un calendrier réparti sur les samedi matin libérés. La finale de cette animation aura lieu dans le cadre de la Fête du tennis, le 7 juin prochain, avec à la clé, la remise des récompenses.

Les stages vacances scolaires se déroulent désormais sur des journées entières avec pique-nique le midi. Ils sont reconduits sur les vacances de février et de Pâques. Cette activité a pour objectif de faire découvrir le tennis à des enfants qui pratiquent parfois un autre sport (ouvert pour les enfants de 7 à 14 ans).

Côté des compétiteurs,

4 équipes garçons sont engagées en championnat départemental. Tous les joueurs continuent leur progression dans les classements, ce qui exacerbe la motivation de chacun.

Au mois de juin, le tournoi Jeunes est toujours une bonne réussite pour le club. Le nombre d'inscriptions à ce tournoi est un des plus élevé de la région, parfois devant des clubs plus importants en nombre de licenciés.

> POUR LES ADULTES,

Côté loisir,

Un groupe Initiation fonctionne le jeudi soir avec Romain. 5 à 7 personnes se retrouvent pendant une heure chaque semaine, dans une ambiance très décontractée.

Côté compétition,

2 équipes Hommes participent aux championnats Senior (une équipe en Pré-Régionale et l'autre en Départementale).

Chez les vétérans, les mêmes équipes fonctionnent depuis quelques années, les effectifs sont stables. La bonne humeur et la convivialité sont les éléments essentiels de leur continuité.

Chaque année, une équipe participe à la Coupe d'Été qui permet aux nouveaux licenciés de se familiariser avec la compétition.

Pour terminer, le tournoi de décembre connaît tous les ans un franc succès (environ 190 inscrits).

Un autre rendez-vous à noter dès maintenant :

Le 7 juin 2008, le club participera à la journée départementale du tennis. Un après-midi Porte ouverte et Découverte du tennis sera organisée.

Contacts au club :

Isabelle Lhotellier : 02 43 26 20 04
Marcel Chesnay : 02 43 37 32 23
Jean-Marie Verger : 02 43 66 1128

Bibliothèque Municipale

Lecture en Fête

Une centaine d'enfants ont applaudi la Cie Art zygoté, le 30 octobre à la salle de la Jouanne.

Le spectacle intitulé « **un monde bizarre** » était inspiré de 3 albums de Voutch que vous trouverez à la bibliothèque;



Opération Premiers romans 2007, 15 novembre 2007- 30 mars 2008

L'association « Lecture en Tête » nous propose cette année 15 premiers romans à découvrir à la bibliothèque d'Argentré à partir du 15 novembre 2007.

Pour participer, rien de plus simple, vous lisez ce qui vous plaît et à chacune de vos lectures, vous pouvez remplir une fiche d'appréciation qui servira à l'association pour élire le premier roman de l'année.

L'opération se terminera par le festival du Premier Roman de Laval les 27, 28, 29 et 30 mars 2008 où vous pourrez rencontrer les auteurs.

Rencontre avec Olivier Maulin à la bibliothèque d'Argentré, samedi 19 janvier de 11h à 12h.

Lecture en Tête accueille Olivier Maulin autour de son premier roman « **En attendant le roi du monde** » pour lequel il a reçu le prix Ouest France-Etonnants Voyageurs. Ce roman faisait partie de la sélection « premiers romans 2006 », et nous étions plusieurs à l'avoir lu, aimé ou détesté...

L'occasion nous est donc donnée d'en débattre avec son auteur...Ouvert à tous.

L'heure du conte

Des histoires racontées aux petits jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte, avec des marionnettes à doigts, peluches et tapis

à histoires...Sans oublier les chansons et comptines...

Marie, Juliette et Régine vous attendent tous les premiers samedis libérés du mois à la bibliothèque de 11h à 11h30.

Prochaine rencontre samedi 19 janvier 2008

L'atelier d'écriture adulte

Il est animé par Jocelyne Naveau de l'association « Graines de mots », le jeudi soir de 20h30 à 22h tous les 15 jours. Nous nous retrouvons alternativement à la bibliothèque de Bonchamp et à l'ancienne mairie d'Argentré, salle rustique.

Ouvert à tous ceux qui veulent jouer avec les mots, sans compétition sans complexes.

Un atelier d'écriture, c'est s'offrir le temps d'écrire...

imaginer, évoquer, délirer,

s'émerveiller, s'émouvoir,

des mots pour rire, des mots pour dire

Nos prochaines rencontres sont :

les 10/01 à Bonchamp, 24/01 à Argentré, 7/02 à Bonchamp, 14/02 à Argentré, 06/03 à Bonchamp, 20/03 à Argentré, 03/04 à Bonchamp, 10/04 à Argentré, mercredi 7/05 à Bonchamp ou Pamé et le 22/05 à Argentré.

Venez une fois pour voir, vous êtes les bienvenus

Café littéraire

Nous nous retrouverons **vendredi 8 février à 20h à la bibliothèque** autour d'une boisson pour échanger nos impressions de lectures en toute simplicité ; Le thème retenu pour cette fois-ci est le **roman policier**. Tout le monde peut venir, on n'est pas obligé d'avoir lu les livres de la sélection (que vous trouverez à la bibliothèque ou sur le site)

Mystère autour d'une image...

C'est le thème de notre concours de décembre.

Pour la 3^{ème} année consécutive, après la BD en 2005 et la poésie en 2006, nous vous invitons à prendre votre plume pour inventer une courte histoire à partir d'une photo.

Ouvert à tous petits et grands. Venez chercher le règlement à la bibliothèque à partir du mercredi 19 décembre.

La bibliothèque en chiffres en décembre 2004

La bibliothèque propose à ses lecteurs 5620 ouvrages (dont 1400 de la BDM).

Sur les 623 adhérents, 250 jeunes (moins de 18 ans) et 133 adultes ont emprunté des livres à la bibliothèque en 2007.

Si les adultes sont moins nombreux, ils lisent plus puisque ils ont empruntés autant d'ouvrages que les jeunes ; au cours de l'année 2007 il a été emprunté : 3016 romans, 745 documentaires, 2872 BD ainsi que 300 périodiques.

Un site pour la bibliothèque

Vous voulez savoir ce qui va se passer ou bien visionner les photos d'une manifestation passée, allez sur :

<http://pagesperso-orange.fr/argentre-biblio/>

Bibliothèque municipale, 2 rue de la Vallée, tél 02 43 90 50 26

ouvert le mercredi de 14h à 18h,

le samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h;

Prêt gratuit pour tous.

A vous de jouer

Dans le cadre du Forum des associations 2007, chaque association présente avait préparé une question pour faire découvrir son activité, sous forme de jeu, aux visiteurs.

Testez vos connaissances et rendez-vous page 34 pour les réponses.

Connaissez-vous les associations de votre commune ?

ASSOCIATIONS	QUESTIONS
Amicale des sapeurs Pompiers	1 Combien d'hommes et de femmes comptent le CPI d'Argentré ?
Familles Rurales	2 Quel est le nombre d'activités régulières proposées par l'association ?
A.P.E.L / O.G.E.C.	3 Quel a été le nombre de brioches vendues lors de l'opération « Brioches Vendéennes » ?
A.D.M.R	4 En quelle année l'association intercommunale ADMR d'Argentré a-t-elle été créée (mois : année) et citer les communes qu'elle couvre à ce jour ?
Société de pêche « La Jouanne »	5 Quelle est la longueur de la Jouanne sur les communes d'Argentré et de Bonchamp ?
Club des Aînés Vallée de la Jouanne	6 Combien y a-t-il d'adhérents à l'association ?
Comité de Jumelage	7 Où s'est déroulée la semaine de rencontre des jeunes en Avril 2007 ?
Atelier Théâtre	8 Quel est l'âge de l'atelier Théâtre d'Argentré ?
U.S Foot	9 Quelle est la date d'affiliation du club d'Argentré à la FFF ?
U.S. Tennis	10 Quel est le nom donné à l'animation rassemblant les petites filles des clubs de la région ?
U.S. Tennis de Table	11 De quel pays est originaire le tennis de table ?
U.S. Basket	12 Combien de licenciés au club ?
U.S. Volley	13 Quel est le nombre de licenciés la saison 2006 /2007 ?
U.S. BMX	14 Quelle distance fait la piste de BMX d'Argentré ?
US Badminton	15 A quels JO (Ville et année) , le badminton est-il devenu sport Olympique ?
U.S. Randonnée	16 Quelle est la longueur des circuits balisés sur la commune ? Quelles sont les couleurs des balisages ?
U.S. Cyclo	17 Combien y a-t-il d'adhérents au club ?
U.S. Gymnastique	18 Combien d'hommes pratiquent régulièrement la gymnastique à Argentré ?
Ecole de Musique et de Danse	19 Quel était le thème du GALA en 2006 ?
Service jeunesse	20 Combien de jeunes ont fréquenté le service jeunesse cet été 2007 ?
Bibliothèque d'Argentré	21 Quel est le nom du prisonnier allemand qui, en 1947, a peint des vues d'Argentré pour la salle des Fêtes ?

Jardinons « durable »

QU'EST CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

COMMENT S'INSCRIRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUAND ON JARDINE, QUAND ON FLEURIT ?

- Choisissez des variétés résistantes aux maladies et adaptées au milieu (climat et sol) et installez la plante au bon endroit
- Organisez vos plantations pour limiter les espaces nus : la nature n'aime pas le vide et le comble. Associez des espèces rampantes à des montantes
- Préférez l'arrosage au pied des plantes, le soir de préférence pour éviter l'évaporation. L'arrosage en aspersion favorise les maladies.
- Coupez les parties de plante atteintes par la maladie, pour éviter sa prolifération
- Habituez vos yeux à un peu plus de verdure : des joints verts entre les pavés, une pelouse fleurie, des cours enherbées, etc.
- Faites des réserves d'eau de pluie

Mais aussi :

- Bien gérer les déchets, faire du compostage, du broyage des végétaux, du mulch...acheter des produits recyclables ou recyclés (conteneurs, mobilier...)
- Diminuer la quantité et la toxicité des produits chimiques – Comment ?



- > En privilégiant les surfaces enherbées :
 - Engazonnez par exemple les allées de votre jardin. Le piétinement par de simples passages permettra de tracer une allée et de contrôler les pousses. Vous pouvez aussi les tondre régulièrement.
 - Semez un peu de gazon entre vos pavés. L'entretien se fera par une simple tonte.
- > En effectuant un paillage des massifs (paillage organique, minéral ou textile), avec un bon paillage de 4 à 5 cm d'épaisseur on divise par 2 la consommation d'eau et le désherbage manuel
- > En installant des plantes couvre-sol (qui empêchent les herbes indésirables de pousser)

- > En agrémentant vos pieds de murs de vivaces, de plantes grimpantes ou d'arbustes et en laissant la flore spontanée s'installer
- > En posant un feutre de jardin avant de sabler ou gravillonner les allées (il empêche les herbes indésirables de pousser tout en laissant pénétrer l'eau.)
- > En optant pour du désherbage thermique à gaz, thermique à eau chaude (pensez aux remèdes de nos grands-mères, l'eau de cuisson des légumes...)



QU'EST CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

C'est adapter l'entretien à chaque site, en fonction de son usage, pour favoriser la diversité de la faune et de la flore et limiter ainsi les pollutions.

C'est intervenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible



- optez pour des pelouses fleuries: pâquerette, myosotis, trèfle...nombre de semis champêtres sont maintenant proposés dans les jardineries
- certaines parcelles ne nécessitent pas obligatoirement une tonte chaque semaine....un simple cheminement suffit.

N'oublions pas que beaucoup d'animaux sont utiles au jardinier (le perce oreille se nourrit de pucerons et de chenilles, le hérisson dévore les limaces, le chrysomèle mange des pucerons, acariens et chenilles...) Pour attirer ces animaux, il est important de leur proposer un jardin accueillant où ils se sentent en sécurité et leur fournir de la nourriture et un abri pour la nuit

Marina Juin, comité départemental
du tourisme de la Mayenne

Les Tuls à Argentré...

Sans doute que l'absence de bus, aux couleurs jaune et rouge dans les rues d'Argentré, pourraient laisser croire que le service n'est pas assuré sur notre commune.

En effet, sur Argentré, comme sur les 13 autres communes périphériques, le service est assuré essentiellement par des cars de l'entreprise STAO.



> « ce samedi-là, le car de la ligne 3 était tout blanc ! »

Et pourtant, toute l'année, du lundi au samedi :

- 8 voyages allers vers Laval sont possibles (7 le samedi) de 7h15 pour le 1^{er} à 18h10 pour le dernier,
- 6 retours sont possibles sur Argentré, avec un titre de transport identique sur les 20 communes (valable pendant 1h quand il s'agit d'un ticket).

Tous les horaires (**ligne n°3 Soulgé, Louvigné, Argentré**) sont affichés aux différents arrêts.

Une particularité du service : le transport à la demande dénommé **le Lutin** (mini bus aux couleurs jaune orange, ou parfois des taxis) Pour tenir compte de la fréquentation réduite à certaines heures, ou pendant certaines périodes de vacances, certains horaires sont assurés sur **réservation au 02 43 59 13 88**, avant 18h pour le lendemain matin, avant 11h pour l'après midi.

Ce fonctionnement conditionné par une demande représente une contrainte, mais en revanche, cela a permis, tout en modérant le coût pour la collectivité, de multiplier par 2 l'offre de transport sur notre secteur, par rapport aux années antérieures.

Une utilisation en progression permanente.

Les difficultés, pour ceux qui travaillent au centre ville de Laval, de trouver un stationnement et le coût des carburants sont sûrement les raisons principales à l'utilisation des transports collectifs.

L'accès libre pour les scolaires, depuis cette année, sur toutes les lignes favorisent également leur utilisation.

Des améliorations attendues.

La méconnaissance du service représente un handicap au développement des transports collectifs, en effet trop peu d'argentréens connaissent le service proposé.

Pour y remédier, un nouveau site internet est actuellement en cours de réalisation avec les services de Laval Agglo, qui présentera notamment l'avantage de pouvoir réserver en ligne.

Autre progrès nécessaire : la réduction du délai de réservation du Lutin pour augmenter l'attractivité.

A titre d'exemple, sur l'agglo de St Brieuc, on peut réserver jusqu'à 1h avant l'heure de passage.

Ce ne sera sans doute pas encore possible chez nous lors de la mise en place du nouvel outil informatique, prévu fin janvier, mais nous avons bon espoir prochainement.

Nous envisageons également d'organiser une réunion d'information courant janvier en mairie d'Argentré, avec l'aide des services de Laval Agglo, pour mieux faire connaître les TUL.

Enfin, certains usagers nous ont fait part de manques de place dans les cars du matin, de difficultés d'accès de scolaires sur certaines lignes. N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer, cela nous aidera à améliorer le service.

Nous sommes convaincus de la nécessité d'une offre plus attractive en matière de transports collectifs avec les autres communes périphériques et nous le disons en permanence dans les commissions de travail au sein de Laval Agglo.

Vos témoignages, vos suggestions nous y aideront.



> « Il est passé par ici, il repassera par là... Le Lutin, il passe quand on le demande »

Périodes vacances scolaires 2007/2008

	1. MAJ 1978	2. MAJ 1979	3.	1. MAJ 1978	1. MAJ 1979	1. MAJ 1978	MAJ 79	1. MAJ 78	1. MAJ 1979	1. MAJ 1978	1. MAJ 1979	1. MAJ 1978	1. MAJ 1979
SOLDES SUR QUARTIÉ Point du Jour	06.59	08.12	08.25	09.09	10.49	13.10	14.07	14.12	14.15	15.00	17.59	18.00	18.00
SOLDES SUR QUARTIÉ Route de Laval	07.02	08.15	08.27	09.80	10.50	13.10	14.09	14.15	14.15	15.01	18.00	18.05	18.05
LOUVERNE Bourg	07.09	-	08.34	09.15	10.55	13.15	14.15	14.20	15.06	18.05	18.05	18.05	18.05
ARGENTRE Chemin des Seigneurs	07.13	08.23	08.38	09.19	10.59	13.20	14.19	14.24	15.10	18.09	18.09	18.09	18.09
ARGENTRE Mairie	07.15	08.25	08.40	09.20	11.00	13.22	14.21	14.25	15.11	18.10	18.10	18.10	18.10
ARGENTRE La Cèdre	07.16	08.26	08.41	-	13.23	14.22	-	-	-	-	-	-	-
BONCHASSE Charles de Gaulle	-	-	-	09.25	11.05	-	-	-	-	-	-	-	-
LAVAL Chanzy	07.25	08.36	08.48	-	13.29	14.29	-	-	-	-	-	-	-
LAVAL Lycée technique (Feytaud)	07.26	08.37	08.50	-	13.31	14.30	-	-	-	-	-	-	-
LAVAL Robitaille (Feytaud - Roussel)	07.28	08.39	08.51	-	13.33	14.31	-	-	-	-	-	-	-
LAVAL Gare routière Quai n°3	07.30	08.43	08.55	-	13.40	14.35	-	-	-	-	-	-	-
LAVAL Gare routière Quai n°3	-	-	-	09.40	11.20	-	-	14.45	15.21	18.30	18.30	18.30	18.30
LAVAL Gare SNCV	07.38	08.48	09.00	09.45	11.25	13.48	14.40	14.50	15.26	18.35	18.35	18.35	18.35

[illegible]

	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS
SOLIDE SUR QUATRE PONT de jour	06:59	07:34	08:09	09:09	10:49	12:59
SOLIDE SUR QUATRE Pont de Laval	07:02	07:35	08:30	09:10	10:50	13:00
LONGUEUR Roue	07:09	07:40	08:15	09:15	10:55	13:05
ABSCISSE Chemin des Bochers	07:13	07:44	08:19	09:19	10:59	13:11
ABSCISSE Mairie	07:15	07:45	08:20	09:20	11:00	13:11
BONCHAMP Chemin de Gaille	07:20	07:50	08:35	09:35	11:05	13:15
LEVAL Gare routière Quai n°3	-	08:05	08:40	09:40	11:20	13:30
LEVAL Gare routière Quai n°3	-	08:10	08:45	09:45	11:25	13:35
LEVAL Gare SNCF	07:38	-	-	-	-	-

	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35	2035-36	2036-37	2037-38	2038-39	2039-40	2040-41	2041-42	2042-43	2043-44	2044-45	2045-46	2046-47	2047-48	2048-49	2049-50	2050-51	2051-52	2052-53	2053-54	2054-55	2055-56	2056-57	2057-58	2058-59	2059-60	2060-61	2061-62	2062-63	2063-64	2064-65	2065-66	2066-67	2067-68	2068-69	2069-70	2070-71	2071-72	2072-73	2073-74	2074-75	2075-76	2076-77	2077-78	2078-79	2079-80	2080-81	2081-82	2082-83	2083-84	2084-85	2085-86	2086-87	2087-88	2088-89	2089-90	2090-91	2091-92	2092-93	2093-94	2094-95	2095-96	2096-97	2097-98	2098-99	2099-00	2100-01	2101-02	2102-03	2103-04	2104-05	2105-06	2106-07	2107-08	2108-09	2109-10	2110-11	2111-12	2112-13	2113-14	2114-15	2115-16	2116-17	2117-18	2118-19	2119-20	2120-21	2121-22	2122-23	2123-24	2124-25	2125-26	2126-27	2127-28	2128-29	2129-30	2130-31	2131-32	2132-33	2133-34	2134-35	2135-36	2136-37	2137-38	2138-39	2139-40	2140-41	2141-42	2142-43	2143-44	2144-45	2145-46	2146-47	2147-48	2148-49	2149-50	2150-51	2151-52	2152-53	2153-54	2154-55	2155-56	2156-57	2157-58	2158-59	2159-60	2160-61	2161-62	2162-63	2163-64	2164-65	2165-66	2166-67	2167-68	2168-69	2169-70	2170-71	2171-72	2172-73	2173-74	2174-75	2175-76	2176-77	2177-78	2178-79	2179-80	2180-81	2181-82	2182-83	2183-84	2184-85	2185-86	2186-87	2187-88	2188-89	2189-90	2190-91	2191-92	2192-93	2193-94	2194-95	2195-96	2196-97	2197-98	2198-99	2199-00	2200-01	2201-02	2202-03	2203-04	2204-05	2205-06	2206-07	2207-08	2208-09	2209-10	2210-11	2211-12	2212-13	2213-14	2214-15	2215-16	2216-17	2217-18	2218-19	2219-20	2220-21	2221-22	2222-23	2223-24	2224-25	2225-26	2226-27	2227-28	2228-29	2229-30	2230-31	2231-32	2232-33	2233-34	2234-35	2235-36	2236-37	2237-38	2238-39	2239-40	2240-41	2241-42	2242-43	2243-44	2244-45	2245-46	2246-47	2247-48	2248-49	2249-50	2250-51	2251-52	2252-53	2253-54	2254-55	2255-56	2256-57	2257-58	2258-59	2259-60	2260-61	2261-62	2262-63	2263-64	2264-65	2265-66	2266-67	2267-68	2268-69	2269-70	2270-71	2271-72	2272-73	2273-74	2274-75	2275-76	2276-77	2277-78	2278-79	2279-80	2280-81	2281-82	2282-83	2283-84	2284-85	2285-86	2286-87	2287-88	2288-89	2289-90	2290-91	2291-92	2292-93	2293-94	2294-95	2295-96	2296-97	2297-98	2298-99	2299-00	2300-01	2301-02	2302-03	2303-04	2304-05	2305-06	2306-07	2307-08	2308-09	2309-10	2310-11	2311-12	2312-13	2313-14	2314-15	2315-16	2316-17	2317-18	2318-19	2319-20	2320-21	2321-22	2322-23	2323-24	2324-25	2325-26	2326-27	2327-28	2328-29	2329-30	2330-31	2331-32	2332-33	2333-34	2334-35	2335-36
--	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000
LAVAL Gant SNEC	07,35	11,15	12,05	16,25	18,35
LAVAL Gant neutre Quin n°5	07,40	11,20	12,10	16,30	18,40
BONCHAMP Gants de Caoutchouc	07,55	11,30	12,25	16,45	18,50
ARGENTIERE Mante	08,00	11,35	12,30	16,50	18,55
ARGENTIERE Gants des Roches	08,01	11,36	12,31	16,51	18,56
LOUVELOT Baugy	08,05	11,40	12,35	16,55	19,00
SOURCE SUIV QUINTE Baute de Laval	08,10	11,45	12,40	17,00	19,05
SOURCE SUIV QUINTE Point de Jour	08,11	11,46	12,41	17,01	19,06

	14/04/15	14/04/15	14/04/15	14/04/15	14/04/15	14/04/15
LAVAN, Gare SNCF	07.35	11.15	12.05	16.35	17.25	18.35
LAVAN, Gare nombre Quai n°5	07.40	11.20	12.10	16.30	17.20	18.40
BOHEMAY Charles de Gaulle	07.55	11.30	12.25	16.45	17.45	18.50
ARCENTAL Mairie	08.00	11.35	12.30	16.50	17.50	18.55
ARCENTAL Chemin des Roches	08.01	11.36	12.31	16.51	17.51	18.56
LOUPHNE Bourg	08.05	11.40	12.35	16.55	17.55	19.00
SOULGE SUR QUARTS Route de Laval	08.10	11.45	12.40	17.00	18.00	19.05
SOULGE SUR QUARTS Point de Jour	08.11	11.46	12.41	17.01	18.01	19.06

Pour les services scolaires, vous pouvez contacter l'Espace TUL au 02 43 53 00 00.

TOUSSAINT	Du dimanche 28 octobre 2007 inclus Au mercredi 7 novembre 2007 inclus
NOËL	Du dimanche 23 décembre 2007 inclus Au dimanche 6 janvier 2008 inclus
HIVER	Du dimanche 17 février 2008 inclus Au dimanche 2 mars 2008 inclus
PRINTEMPS	Du dimanche 13 avril 2008 inclus Au dimanche 27 avril 2008 inclus
ÉTÉ 2008	Du vendredi 4 juillet 2008 inclus Au lundi 1 ^{er} septembre 2008 inclus

TRANSPORT A LA DEMANDE Voir rabat

Mieux vivre chez soi aide à l'accessibilité et l'adaptabilité des logements

- Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez,
- vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap
- vos ressources annuelles n'excèdent pas les plafonds ci-dessous pour votre foyer :

nombre de personnes par foyer	Revenu fiscal de référence 2005 applicable en 2007
1	13 183 €
2	19 280 €
3	23 187 €
4	27 089 €
5	31 904 €



contact : 02 43 49 44 24



Laval Agglo en lien avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) a mis en place des aides pour adapter votre logement au maintien au domicile.

Vous pouvez obtenir jusqu'à 80 % de subvention (dans la limite d'un montant de dépenses) pour effectuer des travaux d'aménagement.

- installation de mains courantes
- construction de rampes d'accès
- mise en place d'un monte escalier
- aménagements des pièces d'eau (salle de bains et WC)...

Mais aussi selon les situations :

- crédit d'impôts
- prêt à taux zéro
- aides des caisses de retraites.

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés à la date du dépôt de dossier et seront obligatoirement réalisés par des artisans ou des entreprises.

Sécurité routière

Il n'y a pas de petites infractions

Contrairement aux idées répandues, les accidents de la route ne sont pas le seul fait de grands infractionnistes prenant des risques excessifs. La plupart sont, au contraire, la conséquence d'une « petite » prise de liberté avec la règle.

Une vitesse légèrement supérieure aux limitations, une absence de clignotant pour un automobiliste, un stationnement abusif, la traversée en dehors d'un passage piéton... sont autant d'infractions qui n'entraînent pas systématiquement un accident. Il demeure qu'à l'origine de chaque accident il y a presque toujours une infraction (9 fois sur 10).



À chaque instant, chacun d'entre nous est susceptible de commettre l'une de ces infractions, au mépris de la sécurité des autres usagers de la route.

Zoom sur les retraits de permis de conduire

Après une forte diminution, en juillet, des retraits de permis de conduire des 18/29 ans, la diminution se prolonge en octobre pour toutes les catégories de conducteurs.

Par rapport à octobre 2006, les retraits de permis pour alcool, chez les 18/29 ans sont en très légère diminution (-3.5%), à l'inverse de leurs aînés (+ 43%).

Les retraits de permis de conduire liés à la conduite sous stupéfiant, ont augmenté en septembre et octobre.

Les causes des accidents

Défaut de maîtrise, refus de priorité, vitesse et alcool demeurent les 4 premiers facteurs d'accidents.

Les 18/24 ans sont concernés par la vitesse dans 23.7% des accidents- le défaut de maîtrise dans 21% et le refus de priorité dans 13.1%.

Chez les 25/29 ans, l'alcool, combiné ou non avec un stupéfiant, intervient dans 50% des accidents.

Chez les 30 / 44 ans, défaut de maîtrise, vitesse et alcool sont les premiers facteurs d'accident.

Les 45/ 64 ans sont concernés par le refus de priorité et l'alcool

La Gendarmerie nationale recrute



Vous avez entre 18 et 36 ans, vous êtes motivés, ambitieux, vous pouvez rejoindre la Gendarmerie, qui vous offre une multitude de métiers, tout aussi exaltants les uns que les autres.

Cette année encore, la Gendarmerie recrute près de 12000 personnels pour occuper **des postes opérationnels** (Officiers, sous-officiers, volontaires) **mais également des emplois de soutien** (secrétariat, comptabilité, informatique, télécommunication, restauration...)

Le recrutement est permanent. Renseignez-vous.

Pour tout renseignement, contacter :

- votre gendarmerie locale
- ou l'adjudante CRIBIER Géraldine
bureau d'information recrutement de Laval,
27 rue Solférino
tél : 02 43 59 57 67 (permanences du lundi au vendredi de 14h à 18h)

Email : Recrutement@gendarmerie53.net - Site : www.gendarmerie53.net

Collecte de la Banque alimentaire

Comme chaque année le dernier week-end de novembre a lieu la collecte des banques alimentaires. 493 kg de denrées alimentaires ont été collectés à Argentré, que la Banque alimentaire de la Mayenne redistribuera aux plus nécessiteux. Merci pour ce geste de partage.



Une commune, une histoire

La visite d'Argentré organisée par l'office du tourisme du pays de Laval a rassemblé 150 personnes, samedi 20 octobre, autour du guide conférencier Jérôme Lecrecq ; celui-ci nous a emmenés de l'église au point de vue derrière la mairie puis vers le château d'Hauterive en rénovation que beaucoup d'argentréens ont pris plaisir à découvrir pour les plus jeunes et à redécouvrir pour les aînés. Nous tenons à remercier les propriétaires M et Mme Matton, qui ont permis cette visite. La visite s'est achevée autour d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes, en passant par la vieille rue de Ballée.



Réponses : A vous de jouer

Connaissez-vous les associations de votre commune ?

1- 27 hommes et 4 femmes, 2- 9, 3- 670 , 4- Mars 1972 Argentré, Louvigné, Soulgé/Ouette, Entrammes, Forcé, Parné sur Roc, 5- 14 km, 6- 106 , 7- à Paris, 8- 10 ans, 9- le premier juillet 1964, 10-les mini couettes , 11-Angleterre, 12- 69, 13- 26, 14- 365, 15 aux JO de Barcelone en 1992, 16- 28 km jaune, vert, rouge, 17- 23, 18- 8, 19- Entre 2 mondes, 20- 362, 21- J.Cornelius

Déchetteries ouvertes à tous les habitants de Laval-Agglomération



	HORAIRES HIVER/ÉTÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AHUILLÉ Route de Montigné		14H - 17H30					8H30 - 12H30	
ARGENTRÉ Rue des Rochers vers Louvigné		11H - 12H <i>saut Août</i>		17H30 - 19H30 <i>Du 01/04 au 31/08</i>			14H - 17H <i>Du 01/10 au 31/03</i> 14H - 18H <i>Du 01/04 au 30/09</i>	
BONCHAMP Route de Louverné		14H - 18 H		14H - 18 H		10H - 12H 14H - 18H	10H - 12H 14H - 18H	
ENTRAMMES Ateliers municipaux		15H - 17H30		15H - 17H30			9H - 12H30 14H - 17H30	
LAVAL Zone des Touches		9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H
L'HUISSERIE Z.A. de L'Huissierie	<i>Horaires d'hiver aux changements d'heures</i> <i>Horaires d'été aux changements d'heures</i>	14H - 17H		14H - 17H		14H - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H 8H30 - 12H 13H30 - 17H30	
LOUVERNÉ Route d'Argentré		9H - 12H30		9H - 12H30 14H - 17H		9H - 12H30	9H - 12H30 14H - 17H	
LOUVIGNÉ Route du Prieuré		17H30 - 18H45					16H - 17H45	
SAINT-BERTHEVIN Zone du Chatelier 02-43-37-57-96		14H - 18H	14H - 18H	10H - 12H 14H - 18H	14H - 18H	10H - 12H 14H - 19H	10H - 12H 14H - 19H	10H - 12H

Naissances

FIANCETTE Nicolas	25 mai 2007
MASSOLO Simon	1 juin 2007
BEZIER Paul	4 juin 2007
HOUSSEAU Clara	13 juin 2007
SOUTIF Yann	20 juin 2007
DELAIS Thibault	27 juin 2007
MARTINEZ Justin	4 juillet 2007
DESCÔTES Noémy	2 août 2007
GANDON Nathan	10 août 2007
BÉASSE Cécilia	29 août 2007
BARRIDAS Kenzo	25 sept. 2007
GOUGEON Thomas	20 sept. 2007
CHALLE Alexis	20 sept. 2007
VÉRON Maxence	4 octobre 2007
BELLIER Ambre	13 octobre 2007
BOURDAIS Yann	23 octobre 2007
PAROCHE Simon	1 novembre 2007
DURAND Marie	2 novembre 2007
MOTTIER Maëlyss	9 novembre 2007

Mariages

COUPEAU Thierry et POTTIER Catherine	2 juin 2007
MARTINEAU Alexandre et LEFORT Justine	16 juin 2007
DURAND Alain et LUSSON Sandra	16 juin 2007
CHEVREUX Pascal et CAHOREAU Florence	23 juin 2007
LE BOSQUAIN Frédéric et LENAIN Alexandra	14 juillet 2007
HELBERT Nicolas et FOUCAULT Eléna	14 juillet 2007
DUCHÊNE Arnaud et SALESSES Karine	4 août 2007
BOURASSEAU Loïc et BÉLOT Nadège	1 septembre 2007
MAURUS Raphaël et LETHON Maud	1 septembre 2007
PLANTARD Anthony et MARSOLLIER Annabelle	8 septembre 2007
BOUTRUCHE Tony et KUNTZ Leina	15 septembre 2007
HUBY Pascal et BRINDEJONC Isabelle	15 septembre 2007
LONGUEVRE Gilles et PELLUAU Mireille	3 novembre 2007
LEVASSEUR Bernard et DELVILLE Christine	22 décembre 2007

Décès

BRÉHIN Pierre	19 juin 2007
DAVOUST Joseph	26 juin 2007
LEGRAND Jacqueline	26 juin 2007
TAIGNÈRE Fernand	21 septembre 2007
TRIPOGNEY Hugues	29 octobre 2007

Calendrier des fêtes

JANVIER

- 4 : **BMX** : Galette
- 8 : **AFN** : Galette des Rois
- 11 : **Vœux du maire**
- 11 : **Pétanque** : galette des rois
- 12 et 13 : **Pompliers** : Galette des rois
- 17 : **Club des Aînés** : AG + galette
- 18 : **Foot** : Galette des rois
- 24 : **Admr** : Galette des rois

FÉVRIER

- 2 : **BASKET** : soirée dansante
- 9 : **A.F.N.** : repas dansant
- 24 : **Club des Aînés** : bal

MARS

- 8 : **APEL** : soirée dansante
- 29 : **Amicale Laïque** : soirée dansante

AVRIL

- 5 et 6 : **BABIES** : Bourses aux Vêtements

MAI

- 7 : **Messe du souvenir**
- 22 au 30 : **Atelier théâtre** : quinzaine théâtrale

JUIN

- 1 : **badminton** : pique nique + porte ouverte
- 7 : **Foot** : animation terrain
- 8 : **Club des Aînés** : bal
- 22 : **Fête des écoles publiques**
- 28 : **école Maurice Ravel** : Fête de la musique
- 29 : **St Cyr ste Julitte** : Fête des écoles
- 29 : **Comice** : Comice agricole

Parution des brèves Argentréennes :

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elle souhaite diffuser.

Internet : un moyen efficace => sylvie.druet@wanadoo.fr avec copie à mairie.argentre53@wanadoo.fr

Date limite de dépôt en mairie ou courriel
Lundi 28 janvier 2008
Lundi 3 mars 2008

Date prévisible de parution
Jeudi 31 janvier 2008
Jeudi 6 mars 2008



presse

Ouest-France

André DORGÈRE

☎ 02 43 37 33 17

Port. 06 84 35 39 45

andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne

Jacques BÉNARD

☎ 02 43 37 80 73

horaires de la bibliothèque

les mercredis de 14h à 18h

les samedis de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tél. 02 43 90 50 26

<http://pagesperso-orange.fr/argentre-biblio>

la poste

Guichet : ☎ 02 43 37 84 81

Ouverture des guichets

Lundi au samedi de 9h à 12h

+ le vendredi de 14h15 à 17h30

Levée de la boîte aux lettres

16h30 du lundi au vendredi

12h le samedi

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et
de 14h30 à 18h30.

Fermée le jeudi après-midi.

Les permanences du conciliateur du Canton d'ARGENTRÉ :

Monsieur René CANAT, ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ
de 10h à 12h

le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Enlèvement des ordures ménagères

> **Mardi et vendredi matin**
dans le bourg

> **Mercredi matin**
en campagne (déposer les
sacs la veille au soir dans
les points de collecte)

Sauf les jours fériés.

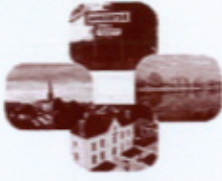
Site de la commune d'Argentré

Après les fêtes, n'oubliez pas de cliquer...

... sur le site de la commune d'Argentré :
www.argentre.mairie53.fr.

Bienvenue sur le site officiel de Argentré

Page 1 of 1



Argentré



[Accueil](#) | [Démarques administratives](#) | [Liens](#) | [Contact](#)

Bienvenue sur le site officiel de Argentré

Actualités

La commune

Le conseil municipal

La vie communale

Culture et loisirs

Vie associative



May'Web - achatspublics53.org - mentions légales - AMF 53

> En cliquant sur les onglets à gauche
« Actualité » « Conseil municipal » « Loisirs » « Vie associative »,
vous trouverez toutes les informations sur la commune d'Argentré.



Responsable de publication :
Christian LEFORT

Mairie :
30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21
Fax 02 43 37 32 49

